

Université de Montréal

Wittgenstein et le conventionnalisme : une critique du contextualisme sémantique
de François Recanati

par
Charles Bazinet

Département de philosophie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des arts et des sciences
en vue de l'obtention du grade de M. A.
en Philosophie
option philosophie au collégial

Août, 2011

© Charles Bazinet, 2011

Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé :

Wittgenstein et le conventionnalisme : une critique du contextualisme sémantique
de François Recanati

présenté par :

Charles Bazinet

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Daniel Laurier
président-rapporteur

Michel Seymour
directeur de recherche

Yvon Gauthier
membre du jury

RÉSUMÉ

Dans *Literal Meaning*, François Recanati cherche à montrer que *ce qui est dit* lorsqu'une phrase est prononcée correspond à un contenu fondamentalement pragmatique. À cet effet, il propose deux arguments généraux qui consistent à faire valoir que ce qui est dit est indéterminé si l'on s'en tient aux règles de la sémantique. Le premier de ces deux arguments tente d'établir que dans bien des cas, le contenu sémantique supposément associé à une phrase ne correspond pas à ce qui est dit. Le second est plutôt une élaboration de la thèse wittgensteinienne suivant laquelle la signification des types linguistiques est indéterminée. Pour ma part, je soutiens que si nous adoptons effectivement une conception wittgensteinienne de la signification, certains des exemples supposés illustrer le premier de ces deux arguments peuvent et doivent être critiqués.

Mots clés : Recanati, Wittgenstein, sémantique, pragmatique, contextualisme, minimalisme, psychologisme, conventionnalisme, indétermination

ABSTRACT

In *Literal Meaning*, François Recanati argues that *what is said* when a sentence is uttered corresponds to a content that is fundamentally pragmatic. To this end, he proposes two general arguments according to which what is said will be indeterminate if we stick to the rules of semantics. The first of these two arguments tries to establish that in many cases, the semantic content supposedly associated with a sentence does not correspond to what is said. The second one is rather an elaboration of Wittgenstein's thesis to the effect that the meaning of linguistic types is indeterminate. As for me, I claim that if we indeed adopt a wittgensteinian conception of meaning, some of the examples that are supposed to illustrate the first of these two arguments can and should be criticized.

Key words: Recanati, Wittgenstein, semantic, pragmatic, contextualism, minimalism, psychologism, conventionalism, indeterminacy

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iii
ABSTRACT	iv
INTRODUCTION	1
1. <i>Un argument en faveur du contextualisme sémantique</i>	4
1.1. Les déterminants de la signification d'une phrase	8
1.2. Une (re)focalisation du débat entourant la signification des phrases	12
1.3. La contrainte de disponibilité, la signification première et <i>ce qui est dit</i>	17
1.4. Le premier argument de Recanati	20
1.5. Le second argument de Recanati	27
1.6. La conception de Cappelen et Lepore écartée	38
2. <i>Une critique wittgensteinienne de l'argument de Recanati</i>	44
2.1. Signification conventionnelle et usage	46
2.2. Une description minimale de la signification conventionnelle	53
2.3. Sur les conventions linguistiques	57
2.4. Un premier exemple critiqué	69
2.5. Un second exemple critiqué	74
CONCLUSION	80
BIBLIOGRAPHIE	85

À ma grand-mère

REMERCIEMENTS

Il me faut remercier les personnes suivantes :

mon directeur de recherche, Michel Seymour, pour son soutien, sa patience et ses encouragements ;

mes amis Zoé Tremblay-Cossette et Antoine Mercure, pour leur appui indéfectible, surtout dans les moments les plus difficiles ;

mon amoureuse, Lily Soucy, que j'aime de tout mon cœur, et ma grand-mère, que j'aime tout autant, quoique différemment...

À vous tous, merci.

Ce projet a été réalisé en partie grâce à une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

INTRODUCTION

Dans le cadre de ce mémoire, j'aimerais principalement faire valoir le point suivant : si nous adoptons une conception wittgensteinienne de ce qu'est la signification *conventionnelle* d'un mot ou d'un type linguistique, plusieurs des exemples proposés par François Recanati dans son ouvrage *Literal Meaning* se laissent analyser de telle sorte qu'ils ne supportent pas sa conception contextualiste de la signification « littérale ».

En ce qui a trait au rôle du contexte d'énonciation dans le langage – et c'est principalement cette question qui structure le débat qui m'intéresse ici – on présente habituellement Wittgenstein comme un précurseur du contextualisme *radical* : en décrivant d'une part la signification d'une expression comme son usage dans le langage et en insistant d'autre part sur son caractère indéterminé, l'auteur des *Recherches* aurait cherché à diminuer le rôle que l'on attribue traditionnellement aux règles et aux conventions dans le phénomène de la communication, nous invitant du même coup à reconnaître l'apport fondamental et irréductible du contingent, du variable et de l'événementiel, c'est-à-dire du *contextuel*. Concrètement, cela voudrait dire que si l'on avait demandé à Wittgenstein de préciser sur la base de quoi *ce qui est dit littéralement* est déterminé lorsqu'une phrase est prononcée¹, celui-ci aurait insisté sur le rôle du vouloir-dire et des usages ponctuels – c'est-à-dire sur le rôle du contexte d'énonciation – et ce, aux dépens de l'explication traditionnelle (et intuitive) qui

¹ « Ce qui est dit littéralement » renvoie grosso modo au « what is said » de Paul Grice, bien que ce dernier ne concevait pas ce niveau de contenu de la même façon que Recanati (je reviens sur la théorie de Grice à la section 1.3). Pour ma part, il m'arrivera d'employer simplement l'expression « ce qui est dit », mais il faudra garder en tête qu'il s'agit toujours de ce qui est dit *littéralement*, où « littéralement » doit être compris comme « de manière non figurative ».

consiste plutôt à faire valoir et à expliciter le rôle de la signification *conventionnelle* et « transcontextuelle » des différents types linguistiques².

C'est cependant là, il me semble, une lecture plus ou moins heureuse de Wittgenstein, car j'estime qu'elle passe sous silence tout un pan des *Recherches philosophiques*. En effet, les passages où ce dernier insiste grandement sur le rôle des conventions y sont fort nombreux, et je pense par conséquent que face à certains des exemples en vogue aujourd'hui chez les contextualistes, il aurait plutôt tenté de maintenir le primat du conventionnel dans notre description du phénomène de la communication.

Par ailleurs, s'il est vrai que ma critique aurait pu être exposée sans y faire intervenir Wittgenstein, il faut admettre qu'elle s'en inspire grandement – du moins s'inspire-t-elle de la compréhension naïve et intuitive que j'ai eue des *Recherches philosophiques* – et j'ai donc cru bon le citer par endroits afin de reconnaître la dette que j'ai envers lui. Qui plus est, outre le plaisir qu'il y a à tirer de la fréquentation d'un tel auteur, une autre raison pour laquelle je ferai intervenir Wittgenstein ça et là au sein de mon exposé est que François Recanati, dont je veux critiquer le propos, s'est également inspiré du penseur austro-hongrois³.

² Un type linguistique est un mot, une expression ou toute autre forme linguistique abstraite dont l'existence et la signification semblent découler – en partie du moins – d'une ou de plusieurs convention(s).

À moins d'avis contraire, lorsque je parlerai de contexte d'énonciation, il faudra garder en tête que je parle toujours du contexte « large » (*wide context*), à savoir un contexte qui inclut le vouloir-dire des locuteurs, les choses ayant été précédemment dites, les intérêts conversationnels des locuteurs, ce qu'ils ont à l'esprit à un moment ou à un autre de la conversation, l'univers socioculturel de l'un et de l'autre, bref, à peu près tout ce qui est susceptible de varier d'une énonciation à l'autre et d'avoir quelque rôle à jouer dans l'appréhension par l'un de ce qui est dit et/ou communiqué par l'autre. Par ailleurs, ce qu'il faut surtout retenir ici, c'est que se rapporter à un tel contexte est (entre autres choses) tenir compte des *intentions* d'un locuteur.

³ En effet, s'il est vrai que Recanati ne mentionne pas explicitement la chose dans *Literal Meaning*, il le fait cependant ailleurs : « Mon interprétation du phénomène de la sous-détermination généralisée [...] est donc elle-même 'wittgensteinienne' [...] » (Recanati, 2001, p. 200)

Ceci dit, mon but premier est d'élaborer une critique qui soit convaincante indépendamment de ce que Wittgenstein aurait pu en penser⁴, mais si je peux du même coup arracher ce dernier des griffes des contextualistes en rappelant que cette critique et la conception sur laquelle elle repose se trouvent déjà (en germe) dans les *Recherches philosophiques*, j'estime que j'aurai fait œuvre utile deux fois plutôt qu'une⁵.

Ma démarche sera fort simple et en deux temps : je débute par une analyse détaillée de l'argument que déploie François Recanati dans *Literal Meaning* en faveur du contextualisme sémantique [chapitre 1], après quoi j'en propose une critique qui s'appuie principalement sur la conception de la signification conventionnelle que je viens tout juste d'évoquer [chapitre 2].

⁴ J'aimerais par conséquent avertir mon lecteur dès maintenant que bien que mon intention soit notamment de suggérer une lecture particulière des *Recherches philosophiques*, je ne me lancerai pas pour autant dans une exégèse approfondie de celles-ci. Cependant, s'il s'avérait que mon « interprétation » des extraits reproduits ici fasse sourciller par moments, que l'on se dise simplement que dans le pire des cas, j'aurai tout bonnement donné suite à l'invitation que nous lançait Wittgenstein dans la préface de son œuvre : « Je souhaiterais que ce que j'ai écrit ici ne dispense pas les autres de penser, mais au contraire incite, si possible, tel ou tel à développer des pensées personnelles. » (Wittgenstein, 1953, *Préface*) Il ne faudra donc pas se surprendre si mon commentaire est souvent laconique, voire inexistant, puisque ces extraits se veulent d'abord et avant tout un témoignage de l'influence qu'ont pu avoir sur moi les *Recherches philosophiques*.

Ceci dit, j'ai néanmoins bon espoir qu'au terme de mon exposé, il sera plausible voire manifeste qu'au minimum, Wittgenstein aurait été tout aussi critique que moi face à plusieurs des exemples que l'on retrouve dans *Literal Meaning*.

⁵ Non seulement Recanati décrit-il Wittgenstein comme un contextualiste, mais il en fait également un partisan de l'« éliminativisme » sémantique, qui est selon lui la forme la plus radicale de contextualisme sémantique : « [Meaning Eliminativism] is implicit in the writings of some of the early contextualists (Austin, Wittgenstein, and others) [...] » (Recanati, 2004, p. 141) Parallèlement, les auteurs qui s'opposent au contextualisme sémantique ont également tendance à décrire Wittgenstein comme un contextualiste radical : « [One tradition] goes back to the Wittgenstein of the *Philosophical Investigations*, on through Austin, and is today represented by a wide range of philosophers[.] We call them all *Radical Contextualists*. » (Cappelen & Lepore, 2005, p. 5-6)

[L]e concept général de la signification d'un mot recouvre le fonctionnement du langage d'un rideau de brume qui en rend impossible une claire vision.

Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, § 5

1. LITERAL MEANING DE FRANÇOIS RECANATI : UN ARGUMENT EN FAVEUR DU CONTEXTUALISME SÉMANTIQUE

Une tripartition classique en sémiotique, qui est la science des signes, de la signification et de leur articulation dans la pensée, consiste à distinguer syntaxe, sémantique et pragmatique. La *syntaxe* s'intéresse aux règles permettant de combiner les mots entre eux afin de former des phrases bien construites. La *sémantique* s'intéresse quant à elle à la signification conventionnelle des mots, alors que la *pragmatique* s'intéresse plutôt à l'activité langagière des locuteurs dans son ensemble. La sémantique se penche donc sur les règles constitutives du langage et sur le niveau de contenu qu'elles viennent supposément déterminer – il s'agit de la signification « littérale » – alors que la pragmatique a pour objet d'étude ce qui est effectivement communiqué dans le cadre de nos actes d'énonciation. Par conséquent, il semble que ce qui relève du contexte d'énonciation – à savoir la signification *intentionnelle* – devrait être rangé du côté de la pragmatique.

Cependant, cette séparation théorique ne se fait pas sans heurts, puisque la frontière devant délimiter sémantique et pragmatique peut être tracée avec plus ou moins de rigidité. Ainsi, si les auteurs attachés au projet du *formalisme sémantique* chercheront à limiter le plus possible les intrusions de la pragmatique au sein de ce qui relève traditionnellement de la sémantique, les auteurs qui défendent une forme ou une autre de contextualisme en philosophie du langage soutiendront plutôt que le phénomène de la communication *dans son ensemble* est

fondamentalement pragmatique. C'est qu'au cœur du formalisme sémantique, il y a l'idée que *ce qui est dit* lorsqu'une phrase est prononcée correspond à ce que cette phrase signifie, dit ou exprime en elle-même – à savoir sa signification – alors que la signification d'une phrase est supposée quant à elle dépendre de deux choses : la signification conventionnelle des expressions qui la composent et les règles syntaxiques permettant de combiner adéquatement ces expressions entre elles ; la signification d'une phrase devrait donc correspondre à un niveau de contenu fondamentalement *sémantique*⁶. Or, depuis le milieu du 20^e siècle, plusieurs auteurs ont fait valoir (à l'encontre du formalisme sémantique) que la frontière devant traditionnellement délimiter sémantique et pragmatique est pour le moins poreuse, puisque ce qui est dit semble souvent voire toujours déterminé dans le cadre d'une énonciation concrète, c'est-à-dire en fonction d'un contexte particulier. La signification d'une phrase, si elle doit correspondre à ce qui est dit, demanderait donc toujours à être précisée en ayant recours à un tel contexte d'énonciation.

Si nous admettons une telle chose, on ouvre du même coup la porte à une invasion par la pragmatique du champ d'étude habituellement réservé à la sémantique, à savoir le domaine de la signification *littérale*. En effet, la pragmatique a souvent été décrite comme l'étude de ce que l'on communique *en disant quelque chose*, si bien que traditionnellement, ce qui est dit est supposé relever de la sémantique, la pragmatique ne pouvant prendre le relais, pour ainsi dire, que lorsqu'une chose a effectivement été dite. Suivant cette conception, le contexte d'énonciation ne devrait intervenir que dans la détermination de ce qui est

⁶ Le formalisme sémantique étant en quelque sorte assimilable à la conception intuitive et traditionnelle de ce qu'est la signification littérale, ses « défenseurs » furent nombreux au fil du temps, et l'on en retrouve la trace tout au long de l'histoire de la philosophie du langage. Avec un peu d'imagination, on peut même le faire remonter jusqu'aux Grecs (voir notamment le *De Interpretatione* d'Aristote). Cependant, dans le cadre du débat actuel entre minimalistes et contextualistes, les auteurs les plus attachés au projet du formalisme sémantique sont Emma Borg (voir *Minimal Semantics*, 2004), Herman Cappelen & Ernest Lepore (voir *Insensitive Semantics*, 2005), Stefano Predelli (voir *Contexts: Meaning, Truth, And the Use of Language*, 2005), Nathan Salmon (voir 'Two Conceptions of Semantics', 2005) et Jason Stanley (voir 'Semantics in Context', 2005).

communiqué en disant quelque chose, et non dans la détermination de ce qui est dit. Toutefois, il semble que présenter les choses ainsi équivaut à confiner arbitrairement la pragmatique à un domaine dont elle ne saurait se satisfaire, car si son champ d'étude doit être celui du rôle du contexte d'énonciation dans le langage, alors elle a effectivement son mot à dire au sein même du processus de détermination de ce qui est dit. C'est donc dire que si nous faisons correspondre la signification d'une phrase avec ce qui est dit, il nous faudra admettre qu'elle est soumise à l'influence d'éléments qui semblent plutôt relever de la *pragmatique*.

François Recanati fait partie des auteurs qui critiquent l'intuition derrière le formalisme sémantique⁷. Selon lui, ce serait toujours les *énoncés* – et non les phrases, si celles-ci doivent être considérées indépendamment de tout contexte d'énonciation – qui seraient porteurs d'un réel contenu. L'argumentation qu'il déploie en ce sens dans *Literal Meaning* présente un caractère polémique, car elle consiste notamment à exposer puis critiquer différentes conceptions qu'il place toutes du côté de ce qu'il appelle le « littéralisme ». Selon lui, ces conceptions partagent toutes la même intuition, à savoir que les phrases ont une signification en elles-mêmes et que celle-ci peut être identifiée à quelque chose d'exprimé (ou de communiqué) lorsqu'elles sont prononcées : « Literalism minimizes context-sensitivity. It strives at preserving the view that the proposition expressed by a (complete) sentence is the linguistic meaning of that sentence – or one of its meanings, if the sentence is ambiguous. » (Recanati, 2004, p. 159) Ainsi, le débat entre littéralistes et contextualistes s'articulerait autour de la question suivante :

⁷ Parmi ces auteurs, mentionnons également Robyn Carston (voir *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*, 2002), Stephen Levinson (voir *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*, 2000), John Searle (voir *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind*, 1983), Dan Sperber & Deirdre Wilson (voir *Relevance*, 1995), Robert Stainton (voir *Words and Thoughts: Subsentences, Ellipsis, and the Philosophy of Language*, 2006), de même que Charles Travis (voir *Unshadowed Thought: Representation in Thought and Language*, 2000).

The basic question, I think, is whether we may legitimately ascribe [...] the property of ‘saying’ something, of expressing a thought [...] to natural-language sentences, or whether it is only speech acts, utterances in context, that have content in a basic, underived sense.

Recanati, 2004, p. 83

Recanati soutient qu'il nous faut adopter une conception contextualiste de la signification : selon lui, les phrases ne disent rien par elles-mêmes. Loin d'exprimer un réel contenu, elles sont plutôt un outil (bien imparfait) dont se servent les locuteurs afin de *se* faire comprendre. En dernière analyse, ce serait donc eux – et non les phrases – qui viendraient déterminer un réel contenu. C'est que selon Recanati, le premier niveau de contenu réel – où « réel » signifie « déterminé et faisant (ou pouvant faire) partie de ce qui est communiqué » – c'est ce qui est dit littéralement. Or, il s'agirait toujours du contenu d'un énoncé (et non d'une phrase), voire d'une énonciation – à savoir un *événement* – si bien que ce qui est dit serait toujours déterminé par le contexte contingent et particulier que suppose toute énonciation. Ultimement, ce qui est dit dépendrait donc de ce qu'un locuteur *veut* dire en prononçant une suite de mots, et appréhender ce niveau de contenu relèverait par conséquent d'un processus d'*intention-recognition* : fondamentalement, appréhender ce qui est dit supposerait toujours que l'on appréhende les intentions d'un locuteur⁸. Ainsi, puisque les phrases (en tant qu'objets linguistiques) n'exprimeraient rien *per se*, il nous faudrait en quelque sorte subordonner la sémantique à la pragmatique et souscrire au slogan suivant : *sans événement d'énonciation, point de signification*.

Bien que Recanati tente de faire valoir plusieurs choses à l'encontre des positions littéralistes, plusieurs de ces choses correspondent à mon sens à différents types de sous-détermination *sémantique* du contenu littéral

⁸ J'ai déjà suggéré qu'avoir recours à un contexte d'énonciation est toujours se rapporter au vouloir-dire d'un locuteur (voir note de bas de page no. 2), mais c'est une thèse qui doit être défendue davantage ; je tente de le faire à la section 1.2.

effectivement communiqué lorsqu'une phrase est prononcée⁹. En effet, si les règles du langage postulées par les littéralistes ne suffisent pas à déterminer par elles-mêmes le niveau de contenu le plus fondamental qui soit dans le phénomène de la communication, et si la signification d'une phrase doit quant à elle être déterminée indépendamment du vouloir-dire des locuteurs, il nous sera alors impossible de la faire correspondre (de façon cohérente) à quelque chose qui soit réellement dit (et / ou communiqué) : « According to Contextualism, the contrast between what the speaker means and what she literally says is illusory, and the notion of 'what the sentence says' incoherent. What is said [...] is nothing but an aspect of speaker's meaning. » (Recanati, 2004, p. 4) Pour ma part, c'est surtout à cet aspect de l'argumentation de Recanati que je vais m'intéresser ici, et la question principale qui m'occupera tout au long de ce mémoire sera donc la suivante : *jusqu'à quel point et sous quel(s) aspect(s) ce qui est dit est-il sémantiquement sous-déterminé ?*

Avant de présenter plus en détail les deux principaux arguments proposés par Recanati afin de faire valoir que ce qui est dit est effectivement sémantiquement sous-déterminé, il convient cependant de préciser davantage ce à quoi devrait correspondre la signification d'une phrase.

1.1. Les déterminants de la signification d'une phrase

La signification d'une phrase devrait en principe correspondre tout simplement à *ce qui résulte de la stricte application des règles sémantiques et syntaxiques d'une langue à cette phrase*. Il s'ensuit que cette signification devrait en principe être spécifiée indépendamment de tout recours à un contexte

⁹ Un contenu est sémantiquement sous-déterminé si certains éléments ne pouvant être « rattachés » au domaine de la sémantique viennent le déterminer. C'est donc dire qu'un contenu peut être déterminé – dans un sens qu'il nous faudra définir plus loin (voir section 1.6) – tout en étant *sémantiquement* sous-déterminé.

d'énonciation, puisque ces règles portent sur des *types* linguistiques et sur la façon de combiner ces types entre eux. En effet, un type linguistique étant un signe abstrait et non instancié, il semble qu'il nous faille le considérer indépendamment de tout contexte d'énonciation particulier, car l'évènement énonciatif qui nous permettrait de préciser un tel contexte nous ferait passer d'un type à l'une de ses occurrences, et donc d'une phrase à un énoncé. Dans la terminologie de Recanati, la signification d'une *phrase* correspond au « *t*-literal meaning », que je nommerai pour ma part « la signification *conventionnelle* (d'une phrase) » :

[T]he literal meaning of a linguistic expression is its conventional meaning: the meaning it has in virtue of the conventions which are constitutive of the language. Thus understood literal meaning is a property of the expression-type; for it is the expression-type which the conventions of the language endow with a particular meaning.¹⁰

Recanati, 2004, p. 68

Il existe cependant certains types linguistiques dont c'est la signification même qui semble exiger que l'on se rapporte à un contexte d'énonciation. Ainsi, la signification de la phrase « elle a terminé le livre de Jules » semble devoir être précisée relativement à un contexte donné, sans quoi l'objet auquel réfère le pronom « elle » ne pourra être identifié. On peut donc supposer qu'ici, c'est la signification *conventionnelle* de la phrase (et plus précisément celle du pronom « elle ») qui est à l'origine de ce recours :

[I]t is the words themselves which, in virtue of their conventional significance, make it necessary to appeal to context in order to assign a reference to the demonstrative. It is part of the *t*-literal meaning of indexical expressions that they should be assigned a reference in context.

Recanati, 2004, p. 69

¹⁰ Recanati parle ici de la signification conventionnelle d'une *expression*, mais il est manifeste que ce qu'il dit de celle-ci devrait s'appliquer mutatis mutandis à la signification conventionnelle d'une phrase, puisqu'il mobilise lui-même la notion de « '*t*-literal meaning' d'une phrase » quelques lignes plus loin.

Tout locuteur connaissant les conventions associées à l'usage d'un terme comme « elle » – il s'agit d'une expression indexicale – sait qu'il doit se rapporter au contexte dans lequel ce terme a été énoncé afin d'identifier quelque chose y étant susceptible de tenir le rôle de référence. Il s'agit là d'une convention « explicite » associée à l'usage des indexicaux : les locuteurs sont conscients de la nature « spéciale » de ce type d'expressions – ils savent que leur référence est appelée à varier d'un contexte à l'autre – si bien que si on leur demandait d'identifier quelques-unes d'entre elles, ce serait systématiquement les mêmes qui reviendraient d'un locuteur à l'autre (« je », « tu », « il », « aujourd'hui », « demain », « ici », « là-bas », etc.). Selon toute vraisemblance, il y a donc bel et bien une convention à l'œuvre ici : peu importe ce que pourrait être dans les faits la signification conventionnelle d'une expression indexicale, une description satisfaisante de cette signification devrait inclure quelque chose qui permette de rendre compte du fait que face à de telles expressions, les locuteurs se rapporteront *systématiquement* (et de façon relativement consciente) à un contexte d'énonciation afin de déterminer ce à quoi elles réfèrent.

Certes, à proprement parler, l'identité particulière et contingente de la référence du pronom « elle » dans un contexte donné ne fait pas partie de la signification *conventionnelle* de ce pronom – il n'existe en effet aucune convention selon laquelle le pronom « elle » devrait renvoyer, par exemple, à la personne de Catherine plutôt qu'à celle de Jeanne – mais dans la mesure où l'on admet qu'il existe certaines expressions auxquelles sont associées certaines règles sémantiques (et / ou syntaxiques) qui *exigent* que l'on se rapporte à un contexte d'énonciation afin de spécifier leur contribution au niveau de contenu qu'elles viennent supposément déterminer, il semble que certains recours au contexte – mais pas tous – peuvent et doivent être inclus dans les déterminants de la signification d'une phrase. Chez Recanati, de tels recours conventionnels sont dits « *minimaux* » :

In interpreting indexical sentences, we go beyond what the conventions of the language give us, but *that step beyond is still governed by the conventions of the language*. The rule of use which constitutes the *t*-literal meaning of indexical expressions is what triggers the search for a contextual value. [...] The departure from *t*-literal meaning is therefore pre-determined by *t*-literal meaning. Whenever that is so, I say that the departure is ‘minimal’.

Recanati, 2004, p. 68

En plus de la signification strictement conventionnelle, on peut donc en concevoir une autre, à savoir celle dont le détail est influencé exclusivement par des recours *minimaux*. Cette signification, Recanati l’appelle « *m*-literal meaning », qu’il convient de traduire par « signification *minimale* » : « [T]he meaning conveyed by an utterance is ‘*m*-literal’ iff it involves only minimal departures from *t*-literal meaning. »¹¹ (Recanati, 2004, p. 70) Bien que la signification minimale inclue certains éléments dont le détail est variable, accidentel et *non* conventionnel, il n’en demeure pas moins que ces éléments résultent de recours au contexte qui sont quant à eux exigés et gouvernés par certaines conventions. Les acteurs de la querelle du contextualisme sémantique s’entendent donc pour dire que ce niveau de contenu dépend davantage de la sémantique que de la pragmatique, puisque ici, *la pragmatique demeure sous le contrôle de la sémantique*. Il s’agira donc toujours, en quelque sorte, d’une signification conventionnelle, mais *relativement à un contexte*. Aussi pourrions-nous parler de « la signification d’une phrase », mais « en contexte »¹².

¹¹ Il est d’autant plus pertinent de parler ici de « signification minimale » que les auteurs dits minimalistes, s’ils veulent défendre une position un tant soit peu tenable au sein de ce débat, devraient tenter de faire valoir que c’est cette signification – et non la (strictement) conventionnelle – qui correspond à ce qui est dit. C’est d’ailleurs ce que je tenterai moi-même de faire valoir pour chacun des exemples sur lesquels portera ma critique.

¹² Il faut noter que si Recanati semble admettre cela par endroits, il semble plutôt soutenir le contraire ailleurs : « Suppose I am right and most sentences, perhaps all, are semantically underdeterminate. What follows? That there is no such thing as ‘what the sentence says’[.] » (Recanati, 2005, p. 58) Selon moi, cette tension est notamment attribuable au fait qu’avec son premier argument, Recanati suggère que la signification d’une phrase correspond à un contenu déterminé (voir section 1.4) – auquel cas, comme nous venons de le voir, le vouloir-dire des locuteurs *devra* pouvoir être pris en compte lorsqu’un recours au contexte est exigé par les règles du langage, sans quoi ce contenu ne pourra jamais être obtenu – alors que le second de ses deux

Conséquemment, les déterminants de la signification d'une phrase seront la signification conventionnelle des types linguistiques qui composent cette phrase, les règles qui permettent de combiner adéquatement ces types entre eux et les processus pragmatiques minimaux qui interviennent dans la détermination du résultat final.

1.2. Une (re)focalisation du débat entourant la signification des phrases

Arrivé à ce point, il est cependant permis de se demander si la question qui nous occupe en est une bien posée, car nous en sommes venus à appeler « signification d'une phrase » ce qui, en toute rigueur, semble devoir être la signification d'un *énoncé* : pour être comprises, certaines phrases devront nécessairement être replongées dans un contexte, sans quoi aucun contenu ne pourra être déterminé. On pourrait bien sûr tenter de soutenir que nous ne faisons que considérer une phrase (et non un énoncé) relativement à un contexte, mais ce serait perdre de vue une chose, à savoir que *tout recours à un contexte est ultimement un recours au vouloir-dire d'un locuteur*. En effet, parmi les expressions dont la référence est supposée être établie relativement à un contexte, celles qui le font de façon réellement « autonome » sont à peu près inexistantes :

Even if we restrict our attention to expressions traditionally classified as indexicals, we see that they involve a good deal of semantic underdeterminacy. This is true, in particular, of demonstratives. The reference of a demonstrative cannot be determined by a rule, like the rule that 'I' refers to the speaker. It is generally assumed that there is such a rule, namely the rule that the demonstrative refers to the object which happens to be the most salient, in the context at hand. But the notions of 'demonstration' and 'salience' are pragmatic notions in disguise.

arguments vise plutôt à montrer que la signification d'une phrase ne correspond *jamais* à un tel contenu (voir section 1.5).

Pour ma part, c'est le Recanati faisant une concession au minimalisme que je vais retenir ici – à savoir le premier des deux – et ce, pour la bonne raison que suivant la façon dont je m'apprête à préciser le débat qui nous intéresse (voir section 1.2), lorsqu'un recours au contexte est *conventionnel*, il me semble légitime et souhaitable de continuer à parler dans un tel cas de « la signification d'une phrase ».

They cannot be cashed out in terms merely of the narrow context. Ultimately, a demonstrative refers to *what the speaker who uses it refers to by using it*. [...] We encounter the same sort of problem even with expressions like 'here' and 'now' which are traditionally considered as *pure* indexicals (rather than demonstratives)¹³. Their semantic value is the time or place of the context respectively. But what counts as the time and place of the context? How inclusive must the time or place in question be? It depends on what the speaker means, hence, again, on the wide context. As is well known, 'here' can refer to this room, this building, this city, this country, and so on, and the same underdetermination affects 'now'¹⁴.

Recanati, 2004, p. 57-58

De façon générale, *tout* recours à un contexte d'énonciation suppose donc l'appréhension d'un vouloir-dire, sans quoi ce recours sera inefficace. Même

¹³ Les indexicaux « purs » sont ceux dont la référence, selon David Kaplan, devrait être déterminée de façon « autonome » par le contexte d'énonciation « restreint » (lequel s'oppose au « large », tel que je l'ai présenté à la note de bas de page no. 2). Pour un exposé systématique de la théorie de Kaplan sur les indexicaux, voir son article 'Demonstratives' (1989).

¹⁴ J'aimerais pour ma part tenter de faire valoir qu'à bien y penser, les indexicaux réellement purs sont à peu près inexistantes. Ainsi, dans le cadre d'une communication téléphonique outre-mer entre un Canadien et un Australien, la référence de « hier » et de « demain », qui comptent pourtant parmi les plus purs des indexicaux, variera en fonction du cadre chronologique adopté par les deux locuteurs.

À vrai dire, même la référence de « je », qui est supposément *le plus pur* des indexicaux, résultera parfois d'une certaine interprétation. Ainsi, lorsque Rimbaud écrit « je est un autre », c'est à nous qu'il revient d'identifier la référence exacte de « je ». En effet, on peut se demander (entre autres choses) si « je » renvoie à la personne entière du poète, ou uniquement à l'une de ses parties, puisqu'ici, Rimbaud pourrait ne parler que de son « esprit », son corps étant quant à lui demeuré le même. Qui plus est, si l'on suppose que je est *véritablement* un autre, comment « je » pourrait-il alors avoir (exactement) la même référence que celle qu'il a (en temps normal) lorsque Rimbaud prononce ce pronom ? Le pronom « je » ne devrait-il pas plutôt renvoyer à quelque chose d'*autre* que la personne de Rimbaud ? Autrement dit, que reste-t-il donc de la référence habituelle et supposée du pronom « je » dans cette phrase ?

Songeons également au cas – vraisemblablement fictif, certes, mais ne devant pas être écarté pour autant – d'un individu qui posséderait un double réellement identique : dans la bouche de cet individu, le pronom « je » ne pourrait-il pas référer à ce double, ne serait-ce qu'occasionnellement ? N'aurions-nous pas alors deux références possibles pour le pronom « je » ?

Dans le cas du poète illuminé comme dans celui du double identique, il est manifeste que c'est le *vouloir-dire* du locuteur qui vient déterminer la référence exacte de « je ». Or, il se trouve qu'il est encore possible de croiser de temps à autre un poète en ce bas monde, alors que la possibilité d'y croiser un double identique semble quant à elle de plus en plus... concevable. Conséquemment, on pourrait soutenir que « je » ne détermine *jamais* de façon totalement « autonome » son référent, puisqu'à chaque fois, certaines références potentielles (telles que le double identique et l'autre-que-soi) *doivent* être écartées en fonction du contexte, même si les locuteurs n'en ont pas toujours conscience.

lorsque la référence d'un indexical semble déterminée sur la base des règles du langage, ultimement, ce que l'un saisit, c'est ce que l'autre *veut* dire. C'est donc dire que « replonger une phrase dans un contexte » revient d'une part à en faire un énoncé (à savoir une série de mots prononcée par quelque locuteur ayant des intentions) et que d'autre part, considérer une phrase relativement à un contexte, c'est toujours (ne serait-ce qu'implicitement) la considérer en regard d'un locuteur et de ses intentions, même si ce locuteur ne sera parfois que fictif ou supposé. Autrement dit, aussi « restreint » un contexte puisse-t-il être, dès lors que nous y avons recours, ce que nous appelons « la signification d'une phrase (en contexte) » devra en réalité correspondre à la signification d'un énoncé, car c'est toujours à un contexte *large* que nous nous rapportons.

Or, si ce que je viens de dire est vrai, pourquoi donc nous entêterions-nous à parler ici de « la signification d'une *phrase* », alors que dans les faits, la signification minimale correspondra souvent (voire toujours) à la signification d'un énoncé ?

Il y a là une inconstance terminologique pour le moins fâcheuse, certes, mais elle a le mérite d'éclairer notre questionnement initial. En effet, si je me permets de parler de « la signification d'une phrase » dans le cas de la signification minimale, c'est notamment parce que la question fondamentale à laquelle je m'intéresse est celle de l'interface sémantique/pragmatique, et plus précisément celle des rapports entre le *conventionnel* et l'*intentionnel*. Il faut garder en tête que traditionnellement, la pragmatique a toujours été le haut lieu du psychologisme, alors que la sémantique est supposément celui du conventionnalisme. Cependant, si nous admettons qu'il existe d'une part certaines règles sémantiques qui exigent que l'on se rapporte à un contexte d'énonciation, alors que d'autre part, un tel contexte suppose toujours un locuteur et son vouloir-dire, il nous faudra également admettre qu'il existe certains points de contact entre le conventionnel et l'intentionnel, et ce, *au sein même du processus de détermination de ce qui est dit*.

Ainsi, les indexicaux seraient des expressions auxquelles sont effectivement associées de telles règles :

« Là-bas » et « ceci » sont-ils eux-mêmes enseignés de manière ostensive ? – Imagine la façon dont on pourrait enseigner leur emploi. Quelqu'un montrera certains emplacements et certaines choses, – mais en ce cas, la monstration intervient dans l'*emploi* même des mots, et non dans le seul apprentissage de l'emploi. –

Wittgenstein, 1953, § 9

Or – et c'est ici que le débat qui nous occupe prend réellement son envol – il deviendra manifeste – du moins je l'espère – que de tels points de contact sont en fait omniprésents dans le langage ; loin de se limiter aux expressions indexicales « explicites », ils représentent plutôt un aspect fondamental, incontournable et souvent *insoupçonné* de notre activité langagière. Ainsi – et contrairement à ce que suggère la façon traditionnelle de voir les choses – la pragmatique viendrait constamment s'immiscer dans le processus de détermination de ce qui est dit, car le phénomène de la sous-détermination sémantique s'étendrait à l'ensemble du langage : « [S]emantic interpretation by itself is powerless to determine what is said, when the sentence contains a semantically underdeterminate expression. Now I take it that such expressions can be found all over the place. » (Recanati, 2004, p. 58) Cependant, s'il nous est permis, dans le cas des indexicaux explicites, de soutenir que ces points de contact sont en quelque sorte « voulus » par la langue et sont donc « conventionnels », la chose est nettement moins claire avec plusieurs des autres cas (supposés) de sous-détermination sémantique. Autrement dit, plusieurs des recours au contexte qui interviendraient dans la détermination de ce qui est dit seraient en fait radicalement *pragmatiques*. Ultimement, la question que cela soulève est donc celle de l'importance relative du conventionnel et de l'intentionnel dans la détermination de tout contenu, et notamment dans la détermination de ce qui est dit lorsqu'une phrase est prononcée : *de façon générale, l'un de ces deux pôles a-t-il préséance sur l'autre, et si oui, lequel ?*

Aussi faut-il garder en tête que se prononcer sur le lien qui existe entre la signification d'une « phrase » et ce qui est dit est une façon (parmi d'autres) de répondre à cette question dans le cas de la signification littérale. Ainsi, lorsque les minimalistes soutiennent que ce qui est dit correspond (dans une certaine mesure) à la signification d'une phrase, ils affirment (entre autres choses) que fondamentalement, ce contenu est exprimé et compris sur la base des conventions du langage. Inversement, lorsque Recanati affirme que la signification d'une phrase ne correspond *pas* à ce qui est dit, ce qu'il veut faire, c'est « libérer » la pragmatique du carcan théorique lui ayant été imposé jusqu'ici et diminuer le rôle que l'on attribue traditionnellement à la sémantique ; selon lui, tout contenu réel est *non* minimal, car des processus pragmatiques non conventionnels viennent toujours en influencer la teneur. Par conséquent, ce qui est dit (tout comme ce qui est communiqué) devrait être conçu comme un niveau de contenu fondamentalement pragmatique.

J'aimerais donc inviter mon lecteur à garder en tête que bien que je ne délaisserai pas le débat entourant la « signification d'une phrase » – il s'agit, après tout, de la façon en vogue de se pencher sur la question de l'interface sémantique/pragmatique – la question qui m'intéresse ici est d'abord et avant tout celle du poids respectif qu'il nous faut attribuer aux conventions et aux intentions dans l'*explanans* du phénomène de la communication, et plus précisément dans la détermination de ce qui est dit lorsqu'une phrase est prononcée. Pour cette raison, lorsque j'affirme que la référence particulière et contextuelle d'un indexical fait partie de la signification d'une *phrase*, je ne nie pas qu'en toute rigueur, il serait préférable de parler plutôt de la « signification d'un énoncé » (même si l'événement énonciatif que cela suppose sera parfois inexistant), ni même que cet aspect de la signification d'une « phrase » est, jusqu'à un certain point, sémantiquement sous-déterminé (puisqu'il ne pourra être déterminé qu'en se rapportant au vouloir-dire d'un locuteur, réel ou fictif) ; ce que j'affirme, c'est simplement que dans un tel cas, la sémantique conserve sa primauté sur la

pragmatique, *car le rôle qu'y joue la seconde peut et doit être expliqué en regard des conventions du langage.*

1.3. La contrainte de disponibilité, la signification première et *ce qui est dit*

J'ai jusqu'à maintenant introduit deux types de signification – la conventionnelle et la minimale – que l'on peut toutes deux décrire (étant donnés les enjeux du débat qui nous occupe) comme correspondant à la signification d'une *phrase*, bien que la seconde soit dans une certaine mesure sémantiquement sous-déterminée. J'ai cependant dit plus haut qu'à mon sens, les deux principaux arguments que propose Recanati dans *Literal Meaning* consistent à faire valoir que ce qui est dit est un niveau de contenu sémantiquement sous-déterminé et ne peut donc pas correspondre à la signification d'une phrase¹⁵. C'est donc dire que selon lui, ce qui est dit ne correspond pas aux niveaux de contenu que j'ai appelés respectivement « la signification conventionnelle » et « la signification minimale ». Il s'agit cependant là d'une affirmation qui ne pourra être vérifiée que lorsque l'on aura spécifié ce que Recanati entend par « ce qui est dit ».

Paul Grice et la notion de « ce qui est dit »

Dans un premier temps, Recanati dit vouloir expliquer le phénomène de la compréhension entre interlocuteurs, et le faire au sein d'une conception *gricéenne*

¹⁵ Évidemment, la signification minimale semble poser problème, puisque bien qu'elle soit (dans une certaine mesure) sémantiquement sous-déterminée, je la fais correspondre à la signification d'une phrase. Cette tension (qui fait d'ailleurs écho à celle que j'ai soulignée à la note de bas de page no. 12) peut cependant être résolue si nous introduisons le concept de « sous-détermination sémantique radicale », où « radicale » signifie « due à la présence de recours *non* minimaux ». Ainsi, ce n'est que lorsqu'un contenu est *radicalement* sémantiquement sous-déterminé qu'il nous sera absolument impossible d'en faire la signification d'une phrase. Or, il se trouve que Recanati présente effectivement les exemples au coeur de ses deux principaux arguments comme des cas de sous-détermination sémantique radicale.

de la communication¹⁶. Suivant la formalisation classique proposée par Paul Grice, la communication et la compréhension se jouent essentiellement à deux niveaux, à savoir *ce qui est dit* et *ce qui est communiqué*. Ce qui est dit est ce qui sert d'*input* aux implicatures conversationnelles, telles que Grice les présente notamment dans son article « Logic and Conversation »¹⁷. Les implicatures conversationnelles sont quant à elles des inférences *conscientes* – en principe du moins – qui permettent d'appréhender ce qui est communiqué sur la base de deux choses, à savoir le fait qu'un individu ait dit ce qu'il a dit (c'est-à-dire le fait qu'un individu ait dit ce qui est dit) et la présomption que cet individu se conforme (en temps normal) à un ensemble de maximes, lesquelles doivent permettre de poursuivre une conversation avec succès¹⁸. Chez Grice, ce qui est dit se définit donc par rapport à ce qui est communiqué : en disant une chose, on peut en faire comprendre une autre, que l'on aura ainsi communiquée en disant ce qui est dit.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que dans les cas où ce qui est communiqué est différent de ce qui est dit, les locuteurs doivent néanmoins être conscients que ce qui est dit a effectivement été dit. Ainsi, supposons que Catherine demande à Jules si Jim a l'argent du loyer, et que Jules réponde à Catherine en prononçant la phrase « le guichet automatique a retenu la carte de Jim »¹⁹. Dans la mesure où Catherine estime que Jules se conforme ici à l'exigence conversationnelle de pertinence, elle pourra conclure sur la base de la réponse que lui fait Jules que ce qu'il veut communiquer, c'est *que Jim n'a pas l'argent du loyer*. Pour qu'une telle chose soit possible, Catherine doit cependant être consciente des deux choses suivantes : premièrement, ce que Jules a dit (à savoir ce qui est dit), c'est *que le guichet automatique a retenu la carte de Jim* ; deuxièmement, Jules se conforme

¹⁶ Pour une exposition des vues de Paul Grice sur la communication, voir ses *Studies in the Way of Words* (1989).

¹⁷ Cet article est reproduit dans *Studies in the Way of Words* (1989).

¹⁸ Ces maximes, que Grice appelle des « maximes conversationnelles », incluent notamment « *ne mentez pas* », « *n'en dites pas plus ou moins que ce que vous jugez nécessaire à la poursuite de la conversation* » et « *répondez de façon pertinente à une question* ».

¹⁹ Dans *Literal Meaning*, l'exemple du guichet automatique retenant ou « avalant » une carte bancaire en est un que Recanati invoque à plusieurs endroits.

vraisemblablement à la maxime conversationnelle qui exige que l'on réponde de façon pertinente à une question. Catherine cherchera donc à faire sens de la réponse de Jules en regard de la question qu'elle lui a posée. Elle se « rappellera » alors que les heures d'ouverture des banques sont passablement écourtées de nos jours, si bien que sans sa carte bancaire, Jim n'a vraisemblablement pas pu accéder à l'argent se trouvant dans son compte bancaire. Elle supposera ensuite que c'est ce qui a motivé la réponse de Jules et en conclura que ce qu'il voulait communiquer (ou faire comprendre), c'est *que Jim n'a pas l'argent du loyer* ; cela fait donc partie de ce qui est communiqué.

Or, pour que Catherine puisse appréhender ce que Jules a voulu communiquer, elle doit dans un premier temps avoir accès à ce qu'il a dit, puisque c'est notamment sur la base de ce qui est dit que ce qui est communiqué peut être inféré. Pour cette raison, ce qui est dit, au sens où Paul Grice l'entendait, est toujours soumis à ce que Recanati nomme la *Availability constraint* : « What is said must be intuitively accessible to the conversational participants (unless something goes wrong and they do not count as 'normal interpreters'). » (Recanati, 2004, p. 20) La **disponibilité** est donc une condition nécessaire (mais non suffisante) à laquelle tout contenu correspondant à ce qui est dit doit satisfaire : si les locuteurs n'ont pas accès à un contenu, ce contenu ne peut pas correspondre à ce qui est dit²⁰.

Cependant, non seulement les locuteurs doivent-ils avoir accès à ce qui est dit, mais ce qui est dit doit également être **premier**, c'est-à-dire non second. En effet, un contenu second est inféré à partir d'un autre contenu précédemment dit (ou seulement communiqué, si ce contenu précédent était lui aussi second), de telle sorte qu'un contenu second suppose toujours ultimement un autre contenu qui

²⁰ Bien qu'elles renvoient grosso modo à un même aspect, la *disponibilité* et l'*accessibilité* ne sont pas tout à fait la même chose. La première, qui est en quelque sorte « dispositionnelle », est bivalente et absolue : une signification est disponible ou ne l'est pas. La seconde, qui se veut plutôt « réalisée », est quant à elle plurivalente et relative : une signification peut être accessible à divers degrés, et ce degré d'accessibilité sera notamment évalué au regard de l'accessibilité des autres significations possibles.

correspond réellement à ce qui est dit. En plus d'être disponible, ce qui est dit doit donc être « *p*-literal », c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un contenu premier :

An interpretation for an utterance is *p*-literal just in case it directly results from interpreting the sentence (in context), without being derived from some antecedently determined meaning by an inferential process akin to that which is involved in conversational implicatures, indirect speech acts, and so on.

Recanati, 2004, p. 72

C'est donc dire que lorsqu'il y a communication dans le langage, ce qui est dit correspond toujours au niveau de contenu qui est à la fois *premier* et *disponible*, suivant la façon dont j'ai défini ces deux aspects. Je peux maintenant passer à l'exposition des deux principaux arguments que Recanati mobilise en faveur de sa conception contextualiste de la signification littérale.

1.4. Premier argument : la signification d'une phrase n'est pas pertinente en regard de ce qui est dit (et / ou communiqué)

L'originalité de Recanati réside surtout dans cet argument. Il vise à faire valoir que dans bien des cas, la signification d'une phrase n'est pas ce qui est dit, car elle ne correspond pas au contenu premier et disponible pour les locuteurs. Ne faisant pas davantage partie de ce qui est communiqué, la signification d'une phrase ne devrait donc jouer aucun rôle effectif au sein de nos descriptions du phénomène de la communication.

Ce que Recanati veut faire valoir ici, c'est que *même* si la signification d'une phrase correspondait à un niveau de contenu déterminé – thèse que son second argument vise cependant à écarter – ce qui est dit n'en serait pas moins sémantiquement sous-déterminé. La raison en est que la signification conventionnelle des expressions constitutives d'une phrase est susceptible d'être modifiée par des processus pragmatiques *non* minimaux. Il est donc exclu que le

contenu qui en résulte, à savoir ce qui est appréhendé par les locuteurs, correspond à la signification d'une phrase. Or, Recanati nous dit que de tels processus peuvent très bien se dérouler *avant* que les locuteurs aient appréhendé quelque contenu que ce soit :

Those processes take us from the *literal meaning* of some constituent (the meaning that is linguistically encoded, or that which results from saturating the linguistically encoded meaning) to a *derived meaning* which may be richer, poorer, or involve some kind of transfer. I hold that, for such processes to take place, *there is no need to antecedently compute the proposition literally expressed.*²¹

Recanati, 2004, p. 27

Le cas échéant, une signification non minimale serait appréhendée directement, alors que la signification de la phrase ne le serait jamais ; cette signification non minimale serait donc première et disponible, alors que la minimale ne le serait pas. Par conséquent, c'est elle qui correspondrait à ce qui est dit, la signification de la phrase n'ayant quant à elle aucun rôle effectif à jouer dans la détermination de ce qui dit et / ou communiqué.

Dans son ouvrage, Recanati propose plusieurs exemples supposés illustrer cet argument. Ainsi, avec la phrase « j'ai déjeuné », on pourra dire *que l'on a déjeuné ce matin*, et avec la phrase « Jim a sorti sa clé et a débarré la porte », on pourra dire *que Jim a sorti sa clé et a débarré la porte avec cette clé*. Or – et c'est sur des considérations semblables que Recanati fait reposer tous les exemples censés venir appuyer son argument – la signification de chacune de ces deux phrases serait plutôt *que j'ai déjeuné (à un moment ou à un autre du passé)* et *que Jim a sorti sa clé et a débarré la porte (d'une façon ou d'une autre)*, sans que

²¹ Recanati fait valoir au 5^e chapitre de *Literal Meaning* que le terme « littéral » est polysémique, mais ici, il semble qu'il s'agisse d'un synonyme de « minimal », puisque la saturation, qui consiste grosso modo à préciser la contribution *sémantique* d'une expression à un niveau de contenu donné, est un processus pragmatique minimal. En ce qui me concerne, je crois avoir utilisé jusqu'à maintenant l'adjectif « littéral » comme un synonyme de « étant ce qui est dit littéralement », et c'est ainsi que j'emploierai cet adjectif jusqu'à la fin de mon exposé.

certaines conventions du langage viennent contraindre les locuteurs à spécifier le moment où le déjeuner a eu lieu, ou encore la façon dont la porte fut débarrée. Ainsi, bien que ces significations soient (selon Recanati) sémantiquement « complètes » – c'est-à-dire qu'il n'est pas obligatoire, du point de vue de la sémantique, de les modifier en les « enrichissant » – elles ne seront à peu près jamais disponibles pour un locuteur normal du français. En effet, en entendant ces deux phrases, un locuteur moyen appréhendera plutôt *tout de go* un contenu non minimal, à savoir *que j'ai déjeuné ce **matin*** et *que Jim a sorti sa clé et a débarré la porte **avec celle-ci***, parce qu'un locuteur moyen sait bien que c'est cela que celui qui les prononce *veut dire* en les prononçant. Un locuteur moyen n'aura donc jamais conscience de la « réelle » signification de ces phrases.

Dans les exemples que nous venons de voir, la stratégie de Recanati consiste à opposer un contenu minimal non disponible à un contenu non minimal disponible. Cependant, Recanati ne s'arrête pas là. Il propose en effet un autre type d'exemples où la signification minimale semble disponible – elle est à tout le moins nettement plus *accessible* qu'elle ne l'est dans les exemples tout juste abordés – mais n'en est pas moins écartée de ce qui est dit. C'est qu'ici, une *autre* signification première, non minimale et encore plus accessible que ne l'est la minimale est une fois de plus appréhendée *directement*. Si nous retournons à l'exemple de la carte bancaire de Jim en supposant cette fois-ci que la phrase prononcée par Jules en réponse à la question de Catherine est « le guichet automatique a *avalé* la carte de Jim » – et non « le guichet automatique a retenu la carte de Jim » – encore une fois, il semble que Catherine pourra conclure sur la base de la réponse que lui fait Jules que ce qu'il veut communiquer, c'est *que Jim n'a pas l'argent du loyer*. Cependant, elle le fera de nouveau sur la base du fait que Jules a dit *que le guichet automatique a **retenu** la carte de Jim*, et non sur la base du fait (non probant) que Jules a dit *que le guichet automatique a avalé* – littéralement – *la carte de Jim*. Or, ce que Jules a dit ici ne correspond pas, selon Recanati, à la signification de la phrase « le guichet automatique a avalé la carte de

Jim », car ce que les règles sémantiques associées au verbe « avaler » nous disent, c'est grosso modo que cette expression est utilisée pour désigner un processus de déglutition qui consiste à faire passer une chose par le gosier. Il n'y aurait donc pas de convention(s) associée(s) au mot « avaler » permettant de rendre compte du fait qu'ici, son sens habituel a été délaissé au profit d'un autre, à savoir PRENDRE ET GARDER EN SOI. Il est donc exclu que l'on décrive ce second sens comme « minimal ». Par conséquent, la signification de la phrase prononcée par Jules ne peut pas être *que le guichet automatique a retenu la carte de Jim* ; elle doit plutôt être *que le guichet automatique a **avalé** la carte de Jim*.

Or, selon Recanati, Catherine ne s'est jamais rendue au point de penser que c'est effectivement ce contenu minimal qui a été dit. À aucun moment du processus d'appréhension de ce qui est dit Catherine s'est-elle représenté un guichet automatique avalant littéralement la carte bancaire de Jim. Le contexte, dont Catherine était évidemment consciente, interdisait d'interpréter ainsi la phrase prononcée : Jules ne pouvait pas réellement avoir dit cela. Cette interprétation – la minimale – en est donc une à laquelle Catherine – tout comme Jules d'ailleurs – n'a jamais accédé, si bien qu'il nous serait impossible de la décrire comme première par rapport à l'interprétation non minimale appréhendée par Catherine (et Jules) ; elle n'a joué aucun rôle effectif dans la compréhension par Catherine de ce que Jules a voulu dire et communiquer. Par conséquent, elle ne devrait pas figurer au sein de nos descriptions et / ou explications de l'échange ayant eu lieu entre Jules et Catherine ; ces derniers l'ont outrepassée en effectuant *au sein même du processus d'appréhension de ce qui est dit* un transfert métaphorique – le sens traditionnel d'« avaler » a effectivement été délaissé au profit d'un sens dérivé – de telle sorte que ceux-ci ont appréhendé tout de go le contenu non minimal véhiculé. Il s'ensuit qu'en plus d'avoir effectivement été appréhendé (alors que le minimal,

lui, ne l'a pas été), ce contenu est également *premier*. C'est donc ce contenu non minimal qui doit correspondre à ce qui est dit²².

Je rappelle cependant qu'ici, le contenu minimal est nettement plus accessible qu'il ne l'était avec les exemples du premier type : bien qu'ils ne se représenteront jamais réellement un guichet automatique ayant littéralement avalé une carte bancaire, la plupart des locuteurs seront relativement conscients qu'un emploi figuratif des mots est à l'œuvre dans cet exemple. On peut donc décrire de tels cas comme des exemples où un contenu non minimal et premier est appréhendé *directement* par les locuteurs, et ce, au détriment d'un contenu minimal et non appréhendé, bien que relativement accessible.

À l'issue de cet argument, « ce qui est dit » est supposé apparaître comme tributaire d'un contexte d'énonciation *sans que cela ne puisse être expliqué par les conventions du langage*. Dans ces exemples, ce qui semble résulter de la stricte considération des déterminants de la signification d'une phrase – le contenu minimal – ne correspond pas à ce qui est dit, car le contenu premier étant appréhendé par les locuteurs serait soumis à l'influence de processus pragmatiques *non* conventionnels. Il nous faut donc, selon Recanati, reconnaître que les prétentions traditionnelles de la sémantique sont non fondées : si ce qui est dit apparaît ici comme sémantiquement sous-déterminé, c'est parce que tout dire est un dire *intentionnel*. Conséquemment, « ce qui est dit » serait une notion *fondamentalement* pragmatique.

²² Dans *Literal Meaning*, la stratégie de Recanati consiste à multiplier les exemples semblables afin d'amener le lecteur à admettre que de tels « contournements » de la signification minimale d'une phrase sont omniprésents dans le langage. L'un de ses exemples préférés – j'y reviens à la section 2.5 – consiste à mettre en scène un individu qui travaillerait dans un restaurant et qui, afin de dire *que le client ayant commandé un sandwich au jambon est parti sans payer*, prononcerait la phrase « le sandwich au jambon est parti sans payer ».

Une réplique possible

On pourrait cependant objecter à Recanati deux choses, qui exploitent en fait la même intuition, à savoir qu'il est possible dans plusieurs cas de faire correspondre signification minimale, signification intentionnelle et ce qui est dit, car vouloir dire quelque chose ne peut se faire que par et dans le langage : « "Tu voulais dire en réalité que..." – Par cette façon de parler, nous faisons passer quelqu'un d'une forme d'expression à une autre. » (Wittgenstein, 1953, § 334) En effet, puisque ce qui est dit est présenté dans chaque cas comme un contenu différent de la signification des phrases, n'avons-nous pas qu'à modifier nos phrases pour que ce contenu, justement, devienne « littéral » ? Ainsi, afin de dire *que j'ai déjeuné ce matin*, ne puis-je pas tout simplement prononcer la phrase « j'ai déjeuné ce matin » ? Pareillement, afin de dire *que le guichet automatique a retenu la carte de Jim*, Jules n'aurait-il pas pu prononcer tout simplement la phrase « le guichet automatique a retenu la carte de Jim » ? Il semble que dans de tels cas, ce qui est dit correspondrait effectivement à la signification des phrases prononcées : cette signification serait première, réellement appréhendée et sémantiquement déterminée.

Parallèlement, puisque les exemples du second type consistent à opposer deux significations en principe disponibles – à savoir une signification non minimale, première et *effectivement* appréhendée d'un côté et une signification « littérale » mais *non* appréhendée de l'autre – ne peut-on pas concevoir des cas où c'est la signification minimale qui serait appréhendée ? Par exemple, si nous retournons au cas du guichet automatique avalant une carte bancaire, cette image fait certes sourire, mais il n'est pas pour autant impossible de dire, dans une situation donnée, qu'un guichet automatique a effectivement avalé, *littéralement*, une carte bancaire. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à songer au cas où Jules, afin de se moquer de Jim qui tenterait ici désespérément de retrouver sa carte bancaire égarée, évoquerait en présence de Catherine l'hypothèse selon laquelle la carte de Jim fut avalée – littéralement – par un guichet automatique. Ainsi, en prononçant

la phrase « le guichet automatique a avalé la carte de Jim », Jules dirait, littéralement, *que le guichet automatique a avalé la carte de Jim*, ce qui correspondrait, semble-t-il, à la signification minimale de la phrase prononcée.

À vrai dire, avec un peu d'imagination, on peut assez aisément concevoir des cas où même les phrases présentées dans les exemples du *premier* type seraient prononcées afin de dire quelque chose qui correspond supposément à leur signification minimale. Ainsi, si je jure à mon ami n'avoir jamais déjeuné de mon existence, ne puis-je pas lui avouer ce mensonge quelques instants plus tard en prononçant la phrase « j'ai déjeuné », affirmant ainsi *que j'ai déjeuné (à un moment ou à un autre du passé) ?*

Ce qui ressort de ces considérations, c'est que pour une infinité de phrases correctement construites en français, on peut concevoir qu'un locuteur les utilise afin de dire ce qui correspond supposément à la signification leur étant attachée par les conventions du langage. Ainsi, toute phrase « xyz » peut, semble-t-il, être prononcée afin de dire *que xyz*²³. Recanati semble d'ailleurs lui-même engagé à admettre cela dans le cadre de son premier argument : il existerait une chose telle que la proposition « exprimée » par une phrase²⁴. Or, cela ne vient-il pas montrer qu'à bien y penser (et contrairement à ce que Recanati tente de faire valoir), la signification d'une phrase correspond effectivement dans bien des cas à ce qui est dit, si bien qu'il nous *faut* lui faire une place au sein de nos descriptions du phénomène de la communication ?

²³ Dans *Insensitive Semantics* (2005), Herman Cappelen et Ernie Lepore vont jusqu'à soutenir qu'en réalité, toute phrase « xyz » exprime toujours par elle-même un contenu invariable et (pré)déterminé, à savoir *que xyz*, mais ce n'est pas ce que je tente de faire valoir ici.

²⁴ J'ai déjà mentionné la tension qui me semble inhérente aux deux arguments principaux de Recanati (voir note de bas de page no. 12), mais pour une présentation plus détaillée de celle-ci, voir Michel Seymour, « Le contextualisme sémantique en perspective » (2006). Notons que dans la réponse qu'il fait à Seymour, Recanati reconnaît la chose : « Cette tension notée par Seymour est bien réelle : dire que les processus pragmatiques "libres" sont optionnels, c'est dire [...] que, indépendamment de ces processus, les mots énoncés expriment un contenu minimal que ceux-ci vont modifier. » (Recanati, 2006, p. 280)

1.5. Le second argument de Recanati : la signification d'une phrase est indéterminée et ne peut donc pas correspondre à un niveau de contenu aussi déterminé que *ce qui est dit*

Le second argument de Recanati, que l'on retrouve également chez la très grande majorité des auteurs « contextualistes »²⁵, vient en quelque sorte pallier le manque de généralité du premier. Il semble d'ailleurs en filiation directe avec le Wittgenstein des *Recherches philosophiques*, puisqu'il consiste à faire valoir que même lorsque ce qui est dit semble correspondre à la signification d'une phrase, en réalité, la signification d'une phrase est à ce point indéterminée que ce que les locuteurs appréhendent, à savoir ce qui est dit, ne correspond *jamais* à la signification d'une phrase. La raison en est qu'à défaut de faire intervenir dans la détermination de ce qui est dit certains processus *radicalement* pragmatiques – c'est-à-dire non mandatés par la signification conventionnelle des phrases ou des expressions – il serait tout simplement impossible de déterminer un réel contenu susceptible d'être dit. C'est donc dire qu'à proprement parler, l'écrasante majorité des phrases n'exprimeraient rien en dehors du vouloir-dire des locuteurs, bien que cela ne soit pas « voulu explicitement » par les règles de la sémantique. Dès lors, c'est le phénomène de la communication *dans son ensemble* qui apparaît comme insoumis et hors de contrôle : appréhender ce qui est dit supposerait *toujours* que l'on dépasse la signification d'une phrase afin d'appréhender directement quelque contenu radicalement pragmatique.

Selon Recanati, cela se vérifie par le fait que contrairement à la signification d'une phrase, le contenu appréhendé par les locuteurs est *déterminé* : ces derniers saisissent le détail de ce qui est dit lorsqu'une phrase est prononcée, bien qu'à chaque fois, la signification d'une phrase semble quant à elle demeurer silencieuse sur certains des aspects de ce qui est saisi par l'un et par l'autre. Par

²⁵ Voir notamment Charles Travis, *The True and the False: the Domain of the Pragmatic* (1981) et John Searle, "Literal Meaning" (1978). Searle et Travis sont parmi les premiers à avoir développé un argument semblable.

conséquent, ce qui est dit sera *toujours* radicalement sémantiquement sous-déterminé et ne pourra donc jamais correspondre à la signification d'une phrase.

Ce qui est visé ici, c'est toute conception qui identifie la signification d'une phrase avec quelque chose qui peut, ne serait-ce qu'occasionnellement, correspondre à ce qui est dit. Par conséquent, l'une des questions fondamentales qui occupent les acteurs de la querelle du contextualisme sémantique est la suivante : *les phrases ont-elles, oui ou non, une signification qui soit déterminée ?*

Or, si nous savons sur la base de quoi une telle signification devrait être déterminée – la chose a été précisée à la section 1.1 – nous ne savons toujours pas comment *évaluer* exactement si ce que nous livrent les déterminants de la signification d'une phrase correspond à un contenu réellement déterminé. Qui plus est, nous ne savons toujours pas à quoi devrait correspondre *exactement* la signification d'une phrase ; nous l'avons certes identifiée avec un « niveau » de contenu particulier, à savoir la signification minimale, mais nous n'avons toujours pas précisé de quel type d'entité il s'agit. Aussi, la prochaine section vise à nous doter d'une sémantique pour les phrases et les énoncés, de telle sorte que la nature de la signification d'une phrase y sera quelque peu précisée, tout comme les *moyens* d'en évaluer le caractère déterminé (ou non). Ce n'est qu'ensuite que nous pourrons exposer les raisons pour lesquelles plusieurs auteurs soutiennent que *ce qui est dit* est déterminé alors que la signification d'une phrase, elle, ne l'est pas²⁶.

La signification d'une phrase : à quoi correspond-elle, comment l'évaluer ?

Pour dire les choses brièvement, une signification déterminée en est une qui doit être d'une part *complète*, c'est-à-dire que tous ses aspects « essentiels » doivent être spécifiés, et d'autre part *constante*, c'est-à-dire que tous ses aspects

²⁶ Dans la section qui suit, je parle strictement des phrases, mais à moins d'avis contraire, ce que j'y dis en ce qui a trait à la signification des phrases s'applique mutatis mutandis à la signification des énoncés.

essentiels doivent toujours être les mêmes et recevoir toujours la même spécification²⁷. La question de savoir si les phrases ont une signification déterminée se laisse donc reformuler ainsi : cette signification est-elle, oui ou non, complète et constante ?

Toutefois, il est intuitif de supposer que l'on ne peut répondre à cette question sans avoir préalablement précisé davantage ce à quoi correspond la signification d'une phrase. Cette question en soulève également une autre, plus fondamentale, à savoir celle de la signification des types linguistiques : de quel type d'entités s'agit-il ? ; quel y est donc la part d'objectif et de subjectif ? ; et une chose telle que *la Langue* existe-t-elle réellement, ou n'y a-t-il que des idiolectes ? Évidemment, ces questions étant plutôt spéculatives, aucune réponse ne semble s'être imposée à ce jour²⁸. Plusieurs conceptions rivales de ce que pourrait être la réelle nature de la signification des phrases (et des types linguistiques en général) ont certes été défendues au fil du temps, mais il s'en faut de beaucoup pour que l'une d'entre elles se soit réellement imposée comme *la* bonne conception de la signification linguistique²⁹. Or, on peut supposer que la façon dont on précisera la nature et le détail de ce qu'est la signification linguistique en général ne pourra qu'influencer la réponse que l'on apportera ensuite à la question du caractère déterminé (ou non) de la signification d'une phrase. De prime abord, donc, on pourrait croire que la question qui nous intéresse est condamnée à recevoir une réponse toute relative, puisque cette réponse sera susceptible de varier suivant la conception particulière (et controversée) de la signification linguistique que l'on adoptera. Par conséquent, c'est la possibilité même d'un réel débat sur le caractère déterminé (ou non) de la signification d'une phrase qui semble ici menacée.

²⁷ Puisqu'un énoncé suppose toujours un événement d'énonciation particulier, il ne se produit qu'une seule fois. La question de savoir si la signification d'un énoncé est *constante* ou non n'en est donc une que si l'on admet (avec Cappelen et Lepore) que cette signification peut varier pour chacun des locuteurs ayant accès à cet événement d'énonciation. Cependant, cette question n'est pas primordiale à ce stade-ci de mon exposé, et je vais donc la laisser de côté.

²⁸ J'en propose cependant une plus loin dont je crois retrouver les fondements chez Wittgenstein (voir section 2).

²⁹ Pour un bref aperçu historique de la diversité de ces conceptions, voir Jeff Speaks, "Theories of Meaning", dans *Stanford Encyclopedia of Philosophy* (<http://plato.stanford.edu/entries/meaning/>).

Heureusement, les principaux acteurs de la querelle du contextualisme sémantique ont trouvé un terrain commun sur lequel s'affronter. Bien qu'ils ne s'entendent pas tous sur ce que pourrait être *dans l'absolu* la signification d'une phrase, la très grande majorité d'entre eux (incluant Recanati) admettent que cette signification est en quelque sorte « révélée » et « évaluable » à travers les *conditions de satisfaction* d'une phrase. Ainsi, peu importe ce à quoi pourrait correspondre, d'un point de vue métaphysique, la signification d'une phrase, on s'entend pour dire que cette signification doit être fortement liée aux conditions de satisfaction qu'elle détermine. Il n'est donc pas nécessaire (pour l'instant) de spécifier ce qu'elle est *exactement* afin de débattre de son caractère déterminé ou non, car l'examen des conditions de satisfaction d'une phrase – lequel doit nous permettre de trancher cette question – ne le requiert pas.

Une sémantique des conditions de satisfaction pour les phrases (et les énoncés)

Inspirée de l'œuvre de Donald Davidson³⁰, une sémantique des conditions de satisfaction ne va pas nécessairement jusqu'à identifier la signification d'une phrase avec les conditions de satisfaction de cette phrase, mais elle affirme que ces conditions devraient découler de cette signification et, surtout, elle permet de vérifier si la signification d'une phrase donnée est déterminée ou non, c'est-à-dire si cette signification est à la fois complète et constante.

Définissons d'abord ce que sont les conditions de satisfaction attachées à une phrase. En prononçant une phrase, on peut accomplir différents types d'actes illocutoires³¹ : affirmer, ordonner, promettre, saluer, déclarer, etc. Les conditions de satisfaction d'une phrase sont celles qui doivent être remplies pour que l'acte illocutoire qu'elle sert (habituellement) à « performer » soit satisfait. Par exemple,

³⁰ Pour un exposé détaillé de sa théorie, voir Donald Davidson, "Truth and Meaning", dans *Synthèse* (1967).

³¹ Pour une exposition détaillée de la théorie des actes de langage, voir J. L. Austin, *How to do Things with Words* (1962), et John Searle, *Speech Acts* (1969).

aux cinq actes tout juste énumérés correspondent cinq états de choses « généraux » qui sont garants de leur satisfaction : l'acte d'affirmer quelque chose sera satisfait s'il y a véracité de ce qui est affirmé, l'acte d'ordonner quelque chose sera satisfait s'il y a obéissance à l'ordre donné, l'acte de promettre quelque chose sera satisfait s'il y a réalisation de la promesse faite, l'acte de saluer quelqu'un sera satisfait s'il y a existence d'une réelle intention de saluer l'interlocuteur, et l'acte de déclarer quelque chose sera satisfait s'il y a entrée en vigueur de ce qui a été déclaré. Un état de choses particulier constituera une instanciation de l'état de choses général entraînant la satisfaction de l'acte illocutoire associé à une phrase si et seulement si cet état de choses particulier remplit les conditions de satisfaction attachées à cette phrase. Autrement dit, les conditions de satisfaction associées à une phrase sont celles qui permettent de juger si un état de choses particulier permet de satisfaire l'acte associé à cette phrase.

Ainsi, une sémantique des conditions de satisfaction stipulera que :

1) *Une phrase possède une signification **complète** si et seulement si elle possède des conditions de satisfaction complètement définies*, où des conditions de satisfaction complètement définies sont des conditions qui ne laissent aucune question « pertinente » en suspens et qui permettent donc, en principe, d'évaluer sans hésiter si un état de choses donné entraîne la satisfaction de l'acte illocutoire associé à cette phrase.

2) *Une phrase possède une signification **constante** si et seulement si cette phrase a toujours les mêmes conditions de satisfaction*, c'est-à-dire si et seulement si la satisfaction de l'acte qu'elle permet de « performer » repose toujours sur l'obtention d'un même état de choses général³². Autrement dit, une phrase dont les

³² Il va de soi qu'on pourra à peu près toujours dire de plusieurs états de choses particuliers qu'ils répondent à un même ensemble de conditions, puisque inévitablement, certains aspects de ces états de choses ne seront pas pertinents au regard de l'état de choses général recherché. Ce qui importe est donc que ces états de choses particuliers ne diffèrent que sur des points non pertinents au regard de l'état de choses général recherché. Par exemple, la phrase « Jules et Catherine sont allés au cinéma » sera vraie dans un monde où Jules et Catherine sont effectivement allés au

conditions de satisfaction peuvent varier (que ce soit en ce qui a trait au nombre, à la nature ou au détail des aspects que ces conditions viennent spécifier) ne possède pas une signification constante.

Dans le cas d'une affirmation, les conditions de satisfaction seront des *conditions de vérité*, car l'état de choses recherché est la véracité de ce qui est dit. En effet, ce n'est que si celles-ci sont remplies que ce qui est affirmé sera vrai, et que l'acte illocutoire d'affirmer ce qui est dit sera satisfait³³. C'est donc dire que :

- 1) Une phrase affirmative possède une signification *complète* si et seulement si ses conditions de vérité sont complètement définies.
- 2) Une phrase affirmative possède une signification *constante* si et seulement si cette phrase a toujours les mêmes conditions de vérité. Une phrase affirmative dont les conditions de vérité peuvent varier n'a donc pas une signification constante.

Certes, au sein d'une telle sémantique, ce que pourrait être dans l'absolu la signification d'une phrase affirmative n'est toujours pas précisé, mais il est clair qu'ici, la *proposition* supposément exprimée en prononçant une telle phrase est révélatrice de sa signification (une proposition étant ce qui, en logique, est susceptible de recevoir une valeur de vérité, c'est-à-dire ce dont on peut évaluer la

cinéma, que ces derniers y aient mangé du chocolat ou du maïs soufflé ; ce qu'ils y ont mangé (ou pas) ne semble pas pertinent au regard de la satisfaction de l'affirmation ici faite. Deux états de choses particuliers pourraient donc différer par rapport à cet aspect tout en remplissant tous deux les conditions de satisfaction de cette phrase.

D'ailleurs, bien que la théorie des mondes possibles ne soit pas nécessaire afin de rendre compte du fait que deux états de choses différents puissent remplir les mêmes conditions de satisfaction, on pourrait également dire qu'une phrase possède une signification constante si et seulement si cette phrase a les mêmes conditions de satisfaction à travers les différents mondes possibles (en prenant évidemment pour acquis que les règles du langage sont les mêmes dans tous les mondes possibles). Pour un exposé détaillé de la théorie des mondes possibles, voir David Lewis, *Counterfactuals* (1973).

³³ Si je m'intéresse maintenant aux phrases affirmatives en particulier, c'est parce qu'elles sont au cœur de la querelle du contextualisme sémantique. Les exemples que je critiquerai plus loin font d'ailleurs intervenir des phrases de ce type.

véracité ou la fausseté). En effet, c'est le fait qu'une proposition soit réellement exprimée (ou non) qui permet de juger du caractère complet de la signification d'une phrase, et c'est le fait que cette proposition varie (ou non) qui permet de juger du caractère constant de cette signification.

Nous voilà donc pourvus d'une sémantique nous permettant d'illustrer ce qui se trouve au cœur du second argument de Recanati, à savoir l'indétermination radicale qui caractériserait la signification des phrases (affirmatives). Je ne vais le faire que dans le cas du verbe « retenir », mais avec un peu d'imagination, on pourra formuler des considérations semblables pour à peu près toute expression en usage au sein d'un groupe de locuteurs.

Le second argument de Recanati illustré

L'idée est ici que sans l'apport d'un contexte d'énonciation, une phrase demeure silencieuse sur certaines des conditions devant permettre sa satisfaction, ou encore que ces conditions varient d'un contexte à l'autre³⁴. Retournons par exemple à la phrase « le guichet automatique a *retenu* la carte de Jim ». Ne détermine-t-elle pas des conditions de vérité claires (et minimales), à savoir qu'elle sera vraie si et seulement si le guichet automatique a effectivement retenu la carte de Jim ?

Selon Recanati, il n'en est rien. On peut en effet se demander à quoi renvoie l'expression « retenir une carte » lorsque prédiquée d'un guichet automatique. Or, pour peu que l'on y réfléchisse, la chose ne va pas de soi. Ainsi,

³⁴ Il est à noter que l'on peut concevoir ces deux idées comme les deux faces d'une même pièce. En effet, si tous les aspects pertinents pour l'évaluation de la valeur de vérité d'une phrase étaient spécifiés par la signification de cette phrase, aucun de ces aspects ne devrait pouvoir varier d'un contexte à l'autre ; réciproquement, si aucun de ces aspects ne pouvait varier d'un contexte à l'autre, on pourrait en conclure qu'ils sont tous spécifiés par la signification de la phrase.

le philosophe contextualiste demandera si, par exemple, le guichet automatique doit avoir retenu la carte de Jim sans ne jamais l'avoir éjectée pour que la phrase soit vraie, et sinon, pendant combien de temps (au minimum) il doit l'avoir gardée. On pourrait tenter de soutenir qu'il doit tout simplement ne l'avoir jamais rendue, mais s'il l'a éjectée douze heures plus tard, ne voudrait-on pas plutôt pouvoir affirmer légitimement que le guichet a effectivement « retenu » la carte de Jim ? Cependant, que devrait-on répondre dans l'éventualité où le guichet n'aurait gardé la carte que pendant deux heures avant de l'éjecter ? La phrase serait-elle vraie ou fausse ? Et dans le cas d'une rétention de cinq minutes ? Puis de cinq secondes ? *Où tracer la limite exactement ?* Ici, on ne sait plus trop quoi répondre, et il semble qu'en ce qui a trait au temps, on ne dispose pas d'un critère clairement défini quant à l'application du verbe « retenir » : les conditions de vérité des phrases où il figure semblent **incomplètes**.

On pourrait bien sûr tenter de répliquer que la phrase sera vraie dès lors que le guichet a retenu la carte, indépendamment de la quantité de temps que cette rétention a pu durer – car c'est effectivement ce que la phrase semble « dire » – mais la réponse du philosophe contextualiste (en supposant que ce dernier ne se borne pas à signaler à son interlocuteur qu'à bien y penser, cette réplique n'est possible que si l'on dispose *déjà* d'une réponse à la question qu'il tente d'éviter) sera de demander si « retenir une carte », dans le cas d'un guichet, implique que le guichet en question n'ait jamais rendu la carte à son propriétaire. En effet, on peut se demander si la phrase aurait été vraie ou fausse dans un monde où la carte de Jim n'aurait été « retenue » par le guichet que très brièvement, de telle sorte que Jim l'aurait récupérée au bout d'un instant. Y aurait-il *réellement* eu acte de rétention ?

Sur cette question, la signification du verbe « retenir » semble encore une fois demeurer silencieuse, puisque si nous faisons abstraction de tout contexte d'énonciation, aucune réponse ne semble s'imposer d'elle-même. La preuve en est que les conditions de vérité associées à notre phrase *varieront* au gré des différents

contextes considérés. Ainsi, dans le cadre de l'échange entre Jules et Catherine portant sur l'argent du loyer, si le guichet a rendu sa carte à Jim au bout de quelques secondes, il semble que notre phrase sera fautive, puisque suivant les intérêts conversationnels des deux locuteurs, cette phrase ne devrait pouvoir être prononcée (légitimement) que dans l'éventualité où le guichet automatique n'aurait jamais permis à Jim de récupérer sa carte. Toutefois, *dans un autre contexte*, il semble que même si Jim avait pu récupérer sa carte, la phrase aurait été vraie ; ainsi, si l'on suppose que Catherine venait plutôt de se plaindre du fait que le guichet automatique met souvent un certain temps à lui rendre sa propre carte, Jules aurait pu lui signaler que la même chose était justement arrivée à Jim le matin même, et ce, en prononçant (de façon tout à fait légitime) la même phrase, à savoir « le guichet automatique a retenu la carte de Jim [ce matin] ». C'est donc dire qu'ici (et contrairement au premier cas), un monde dans lequel le guichet aurait rendu sa carte à Jim au bout de quelques instants permettrait vraisemblablement de satisfaire les conditions de vérité associées à notre phrase. Par conséquent, il nous est permis de nous demander si notre phrase a réellement des conditions de vérité qui soient **constantes**, puisque celles-ci semblent varier d'un contexte à l'autre.

Ce qu'il faut finalement bien voir, c'est que contrairement à la signification de la phrase prononcée, ce qui est dit *est* déterminé, ou du moins l'est nettement plus que ne l'est la signification de notre phrase. Ainsi, dans un contexte particulier, les questions que nous avons soulevées par rapport à la signification du verbe « retenir » trouvent une réponse relativement claire si nous nous penchons sur ce qui est dit plutôt que sur ce qui semble être la signification de la phrase en elle-même. Dans le premier cas, indépendamment du temps qu'il a pu mettre à le faire – cet aspect n'est pas pertinent en regard de ce qui est dit ici – si le guichet a permis à Jim de récupérer sa carte, ce que Jules a dit sera faux, car le guichet n'aura pas « retenu » la carte de Jim. Dans le second cas, qu'il ait rendu ou non sa

carte à Jim – cette fois-ci, c’est plutôt cet aspect qui n’est pas pertinent en regard de ce qui est dit – dès lors qu’il aura mis un certain temps supplémentaire à la lui rendre – disons quelques secondes – le guichet aura effectivement « retenu » la carte de Jim, et ce qui est dit sera vrai. Ce qui est dit apparaît donc comme étant nettement plus déterminé que ne l’est la signification d’une phrase ; aussi serait-il douteux de soutenir qu’en réalité, ces deux notions théoriques se correspondent d’une façon ou d’une autre.

Par ailleurs, il est manifeste que ce n’est pas la signification conventionnelle du verbe « retenir » qui vient spécifier ces conditions de vérité intuitives, puisque celles-ci varient « librement » d’un contexte à l’autre, chose qu’une signification réellement conventionnelle ne devrait jamais faire ; c’est plutôt le vouloir-dire de Jules qui vient déterminer ces conditions de vérité. Ainsi, un locuteur normal et disposant de suffisamment d’informations sur l’événement s’étant déroulé à la banque ce matin-là pourra évaluer, en se rapportant au vouloir-dire de Jules, si ce qui est dit est vrai ou non. Par contre, ce même locuteur (pour peu qu’il soit réfléchi) sera incapable de se prononcer sur la véracité de ce qui est dit s’il se limite aux règles de la sémantique, puisque plusieurs des questions essentielles liées aux conditions d’application du verbe « retenir » ne pourront recevoir une réponse qu’*en contexte*. Il semble donc que tout comme ce qui est communiqué en disant quelque chose, ce qui est dit correspond à un niveau de contenu éminemment *intentionnel* ; conséquemment, ce serait le phénomène de la communication *dans son ensemble* qui serait fondamentalement **pragmatique**.

Une réplique possible : l’ontologisme sémantique de Herman Cappelen et Ernest Lepore

On pourrait tenter de soutenir que toutes ces questions sur ce qui constitue ou non un acte de rétention sont peut-être fort intéressantes, mais que notre incapacité à y répondre ne nous dit absolument rien sur le caractère déterminé ou non de la signification de « retenir ». Ainsi, des auteurs tels que Herman Cappelen

et Ernest Lepore (C & L) répliqueront au contextualiste que ces questions sont d'ordre métaphysique, et que si le philosophe du langage est incapable de préciser ce qu'est exactement un acte de rétention, il ne s'ensuit pas pour autant que la signification de notre phrase est indéterminée. En effet, cela ne change rien au fait que les conditions de vérité de notre phrase sont (selon eux) *déterminées* de la façon suivante : « le guichet automatique a retenu la carte de Jim » sera vrai si et seulement si le guichet automatique a retenu la carte de Jim. Or – et c'est en cela que consiste la « solution » proposée par C & L – x aura retenu y si et seulement si l'action de x ayant eu y pour objet constitue effectivement, *d'un point de vue métaphysique*, un acte de rétention, et ce, indépendamment de la capacité (ou incapacité) du linguiste à préciser ce qu'est, justement, un acte de rétention :

We're trying to push all these worries onto the metaphysicians. Whatever story in the end they settle on about what makes something red, that's what it takes to satisfy the semantic truth conditions of 'A is red.' [...] Semanticists can (and should) just tell you that the proposition semantically expressed by 'A is red' is the proposition *that A is red*[.] Metaphysicians, however, should they so choose, can tell you as much as they like about what it is for A to be red[.]

Cappelen et Lepore, 2005, p. 164

Selon C & L, la seule façon de donner une certaine pertinence aux questions du contextualiste dans le cadre du débat qui nous intéresse serait d'adhérer à une forme de « nihilisme métaphysique », lequel consisterait à refuser d'admettre qu'il existe une combinaison de caractéristiques qui, prises ensemble, seraient rigoureusement communes et exclusives à l'ensemble des choses que nous disons être « rouges » (si ce groupe de caractéristiques ne doit pas se réduire, ultimement, à la (pseudo)caractéristique *être dit « rouge » par nous*). Ainsi, on voit bien pourquoi C & L présentent ensuite le « nihilisme métaphysique » comme une position intenable : dès lors que l'on soutient qu'ultimement, la seule et unique chose qui appartient en propre à *tous* les actes que nous appelons « acte de rétention » est le fait que nous les appelons « acte de rétention », tout l'édifice théorique de C & L s'écroule parce que circulaire. En effet, si l'on subordonne la

sémantique à la métaphysique comme le font C & L, subordonner ensuite la métaphysique à la sémantique (comme le fait dans une certaine mesure le nihiliste métaphysique) revient à se projeter dans un cercle dont on ne peut se sortir, puisque si l'on considère d'une part que « x a retenu y » est vrai dans le seul cas où, métaphysiquement parlant, x a effectivement retenu y, et que l'on admet d'autre part que x aura, d'un point de vue « métaphysique », retenu y si et seulement si, au regard de la signification conventionnelle de « retenir », la suite de mots « x a retenu y » s'applique effectivement à la situation que nous tentons de décrire, nous n'aurons absolument rien dit sur la signification de « retenir », ni sur celle de notre phrase. C'est donc dire qu'en subordonnant la sémantique à la métaphysique, C & L sont engagés à rejeter ce qu'ils appellent le « nihilisme métaphysique », tout comme le nihiliste métaphysique est lui-même engagé à refuser l'ontologisme sémantique de C & L.

1.6. La conception de Cappelen et Lepore écartée

La difficulté avec la position de C & L est qu'à bien y penser, cette étiquette repoussoir qu'est « le nihilisme métaphysique » renvoie à une intuition partagée par bon nombre de philosophes, à savoir celle qui se trouve à la base du nominalisme. Aussi, l'empressement avec lequel ils disposent du « nihilisme métaphysique » a de quoi laisser perplexe : « We don't have much to say about Metaphysical Nihilism; it is such an extreme view that it hardly merits a refutation. » (Cappelen et Lepore, 2005, p. 163) Qui plus est, je dois admettre que le très peu de choses qu'ils nous en disent explicitement me semble relever davantage des sophismes de la caricature et de la pente glissante que du réel argument philosophique : non seulement n'existerait-il *aucun* bon argument en faveur du « nihilisme métaphysique » – affirmation pour le moins audacieuse compte tenu du nombre de penseurs l'ayant défendu au fil du temps – mais si nous adoptions malgré tout cette position, toute science naturelle serait « minée », alors

que la philosophie du langage serait quant à elle rendue « impossible » (Cappelen et Lepore, 2005, p. 163).

Sans me lancer dans une nouvelle défense du nominalisme – plusieurs l’ont déjà fait avant moi, et de façon plutôt convaincante à mon avis – j’aimerais néanmoins souligner qu’au minimum, si adhérer au nominalisme dans le cas d’expressions comme « retenir », « riche », « table », « amour » et « détestable »³⁵ est souscrire à quelque nihilisme métaphysique, alors Recanati, moi-même et bien d’autres – n’en déplaise à C & L – sommes tout à fait disposés à nous laisser accoler cette étiquette. À vrai dire, même si nous nous limitons (artificiellement) aux noms d’espèces naturelles – lesquels semblent à prime abord davantage susceptibles d’entraîner un certain rejet du nominalisme – quiconque souscrit à l’évolutionnisme en ce qui a trait au domaine du vivant sera pour le moins perplexe quant à l’existence de critères clairement définis (et réellement « métaphysiques ») permettant de déterminer avec précision dans tous les cas si deux individus sont membres ou non d’une même « espèce ».

Cela dit, ce que je voudrais surtout faire valoir, c’est que la façon dont C & L présentent ce qu’est l’activité du métaphysicien constitue à mon sens une pétition de principes en faveur de *leur propre* conception. En effet, si la nature même du questionnement métaphysique est supposée nous révéler selon eux la non pertinence (pour le débat qui nous intéresse) des questions que soulève le contextualiste sur ce que l’on peut légitimement nommer « acte de rétention », cela me semble surtout dû au fait que la façon particulière dont *ils* formulent le questionnement du métaphysicien implique *déjà* un certain rejet du nominalisme :

³⁵ Dans le cadre de ce mémoire, je m’intéresse principalement aux noms communs et aux prédicats.

Think about what metaphysicians do. For at least the last two millennia, metaphysicians have been asking *What-Do-They-Have-in-Common Questions* (CQ, for short). Suppose you're curious about what it is to be G. Then you ask (this is at least one of the questions you ask):

(CQ) What do all G things have in common?

Suppose, for example, you're interested in what consciousness is. Then you ask a question like 'What do all conscious things have in common?' If you're interested in what causation is, you ask 'What do all events A and B have in common in which A causes B?' If you're interested in what personal identity over time is, then you ask 'What do all processes through which a person undergoes change have in common?' If you need more illustrations, take an introductory course in metaphysics.

Notice that none of these questions are *about* language. They are not about the expressions 'conscious,' 'cause,' or 'identity.' They are not about how people use those expressions. They are *nonlinguistic* questions. Not only is there no reason to think these worries can be solved by doing semantics, there is no reason to think they have anything at all to do with semantics.

Cappelen et Lepore, 2005, p. 159

J'aimerais pour ma part remettre en question le dernier paragraphe de cet extrait. En effet, suivant ce que nous disent C & L, il semble qu'un métaphysicien qui s'interrogerait sur la propriété G disposerait déjà d'un ensemble préétabli de choses possédant cette propriété³⁶. Mais si cet ensemble doit être prélinguistique, c'est justement une chose que le nominaliste ne peut admettre ! En effet, s'il veut faire de la « métaphysique », la question de départ du nominaliste sera plutôt « quelles sont toutes les choses que nous *disons* être G ? », car avant de tenter de s'interroger sur ce que les choses G pourraient avoir en commun, il faudra bien sûr identifier (ou plutôt constituer) l'ensemble des choses G, ce qui devra être fait *par* et *dans* le langage. Contrairement à ce que soutiennent C & L, identifier un tel ensemble devra donc se faire sur la base de *notre* emploi du terme « G » :

³⁶ J'emploie le terme « propriété » à défaut de mieux, mais il ne faudrait pas y voir la réification de quelque élément obscur demandant à être précisé davantage ; « la propriété G » renvoie simplement à *ce qu'est être G*.

Quand les philosophes emploient un mot [...] et s'efforcent de saisir l'*essence* de la chose en question, il faut toujours se demander : Ce mot est-il effectivement employé ainsi dans le langage où il a son lieu d'origine ?

Nous reconduisons les mots de leur usage métaphysique à leur usage quotidien.

Wittgenstein, 1953, § 116

C'est donc dire que face à certains cas « limite », des choix devront être faits quant à l'inclusion (ou non) de certains éléments dans l'ensemble des choses G – la question sera de savoir si le terme « G » s'applique ou non à ces éléments – et que notre décision devra être dictée non pas par ce que nous estimons être le détail « métaphysique » de la propriété G – sans quoi nous ferions intervenir au sein même de notre démarche ce qui devrait plutôt en être l'aboutissement – mais bien par ce que nous estimons être la *signification* de « G » : « La philosophie ne doit en aucune manière porter atteinte à l'usage effectif du langage, elle ne peut donc, en fin de compte, que le décrire. Car elle ne peut pas non plus le fonder. Elle laisse toutes choses en l'état. » (Wittgenstein, 1953, § 124)

Aussi pourrait-on dire que le métaphysicien lucide sur sa propre démarche (et affranchi de tout présumé « platonicien ») est *déjà*, en quelque sorte, engagé sur la voie du nominalisme, car afin d'identifier les objets G, il devra identifier tous les objets auxquels le terme « G » s'applique littéralement³⁷. Par conséquent, l'ensemble des choses G sera ultimement *l'ensemble des choses que lui et sa communauté disent être G*. Ce n'est qu'ensuite qu'il se questionnera sur la « nature » des choses identifiées ainsi, cherchant notamment à dresser une liste de caractéristiques communes qui, lorsque prises ensemble, seront constitutives de la propriété G.

Rendu à ce point, le métaphysicien pourrait en principe constater qu'il existe effectivement de telles caractéristiques, mais si ces caractéristiques doivent

³⁷ Je suppose ici que « G » est univoque (ou que l'on se limite à l'une de ses acceptions particulières).

être réellement communes – et elles le doivent – sa conclusion principale sera très souvent voire toujours qu'en toute rigueur (et compte tenu de la « constitution » particulière de chacun des objets ayant été inclus dans l'ensemble des choses G), une seule « caractéristique » permet réellement de discriminer entre ce qui est G et ce qui ne l'est pas, à savoir *le fait d'être dit littéralement G par nous*. En effet, en ayant constitué l'ensemble des choses G, on aura tôt ou tard été confronté à certains cas « limite » qui, étant donnée l'indétermination qui caractérise la signification de nos expressions, auront dû faire l'objet d'un choix difficile et incertain, voire arbitraire : « L'emploi des mots ne nous est clairement prescrit que dans les cas normaux. Nous savons ce que nous avons à dire dans tels et tels cas, nous n'en doutons pas. Mais plus le cas s'écarte de la normale, plus ce que nous avons à dire devient douteux. » (Wittgenstein, 1953, § 142) Or, dès lors que de tels choix sont faits, c'est l'homogénéité de notre ensemble qui s'en trouve affectée. Conséquemment, tous les objets que l'on aura décrits comme étant G ne le seront souvent que de façon différente, et ce, notamment en ce qui concerne les caractéristiques que l'on aurait pu croire (à prime abord) constitutives de la propriété G.

Il est donc permis de penser qu'au bout du compte, pour toute caractéristique « extralinguistique » supposément constitutive de la propriété G, il existera toujours au moins un élément de l'ensemble des choses G qui ne la présente pas tout à fait :

Considère, par exemple, les processus que nous nommons « jeux ». [...] Qu'ont-ils tous de commun ? – Ne dis pas : « Il *doit* y avoir quelque chose de commun à tous, sans quoi ils ne s'appelleraient pas des "jeux" » – mais *regarde* s'il y a quelque chose de commun à tous. – Car si tu le fais, tu ne verras rien de commun à *tous*, mais tu verras des ressemblances, des parentés, et tu en verras toute une série.

Wittgenstein, 1953, § 66

On pourra donc certes conclure que de façon générale, les choses G présentent à *peu près* toutes telle ou telle caractéristique, mais cela relèvera toujours de

l'approximation ; s'il nous faut identifier certaines caractéristiques qui soient réellement communes aux choses G et qui permettent d'opérer correctement la distinction entre ce qui est G et ce qui ne l'est pas, nous ne pourrions, dans bien des cas, en retenir qu'une seule : être dit littéralement G par nous³⁸. Bref, le penseur nominaliste refusera souvent voire toujours d'attribuer à *tous* les objets d'un ensemble ayant été constitué par et dans le langage une caractéristique « extralinguistique » qui leur soit réellement essentielle : « L'*essence* est exprimée dans la grammaire. » (Wittgenstein, 1953, § 124)

Ce qu'il faut finalement bien voir, c'est qu'en dernière analyse – et contrairement à ce que soutiennent C & L – même si le métaphysicien en venait à trouver une caractéristique « extralinguistique » qui soit selon lui réellement constitutive de ce qu'est être G, ses conclusions porteraient néanmoins (entre autres choses) sur la signification du mot « G » – ou du moins seraient-elles indissociables de celle-ci – puisqu'en toute rigueur, elles devraient s'énoncer sous cette forme : « De façon générale, toutes les choses que nous *disons* (avec raison) être littéralement "G" présentent telle ou telle caractéristique. »

– Réfléchis à ceci : *'Le seul corrélat dans le langage d'une nécessité de nature est une règle arbitraire. C'est tout ce que l'on peut tirer dans une proposition de cette nécessité de nature.'*

Wittgenstein, 1953, § 142

³⁸ Il faudrait vraisemblablement ajouter « *de façon "légitime" au regard des conventions du langage* » afin de fermer notre ensemble aux objets qui seraient dits G sur la base d'un emploi erroné du terme « G », de même qu'à ceux qui ne le seraient qu'à la suite d'une erreur de jugement. Cependant, s'il est vrai que les notions d'« emploi erroné » et d'« erreur de jugement » visent à injecter quelque *objectivité* dans la détermination de ce qui peut et de ce qui ne peut pas être dit G – il se pourrait par exemple qu'une communauté entière se méprenne sur l'application de certains termes à certains objets – il n'en demeure pas moins qu'ici, une erreur de jugement ne pourra en être une qu'au regard des conventions du langage : « "Dis-tu donc que l'accord entre les hommes décide du vrai et du faux ?" – C'est ce que les hommes disent qui est vrai et faux ; et c'est dans le langage que les hommes s'accordent. Cet accord n'est pas un consensus d'opinion, mais forme de vie. » (Wittgenstein, 1953, § 241)

[N]ous devons en rester aux choses de la pensée quotidienne, et ne pas nous laisser détourner de notre chemin au point de croire que nous aurions à décrire d'extrêmes subtilités que nous ne pourrions absolument pas décrire avec les moyens dont nous disposons. Tout se passe comme si nous devions réparer de nos doigts une toile d'araignée déchirée.

Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, § 106

2. WITTGENSTEIN ET LA SIGNIFICATION DES TYPES LINGUISTIQUES : UNE CRITIQUE DE L'ARGUMENT DE FRANÇOIS RECANATI

Ma critique, je le rappelle, repose sur l'ébauche d'une conception plus générale du langage et de la langue dont je crois retrouver les fondements dans les *Recherches philosophiques*. Plus précisément, cette conception s'apparente à l'« éliminativisme » sémantique (que Recanati nomme « *Meaning Eliminativism* ») à cette différence près (et fort importante) que j'y insiste grandement sur un aspect fondamental et éminemment wittgensteinien du langage, à savoir le rôle des conventions. S'il faut la nommer, je décrirais cette conception comme un « conventionnalisme ouvert ».

Je suis donc d'accord pour affirmer que l'on retrouve chez Wittgenstein plusieurs des intuitions fondatrices du contextualisme sémantique, et j'ajouterais même du contextualisme dans ce qu'il a supposé de plus radical, mais j'estime que faire de lui un porte-étendard du contextualisme tel qu'il se présente aujourd'hui chez des auteurs comme François Recanati serait néanmoins une erreur.

La signification dont je veux traiter ici est celle que j'ai appelée « la signification *conventionnelle* », à savoir la signification étant associée aux *types*

linguistiques. Il faut se rappeler que plusieurs des développements de Recanati font intervenir la signification conventionnelle d'une expression particulière. Par exemple, il nous dit que la signification conventionnelle d'« avaler » est quelque chose comme FAIRE PASSER UNE CHOSE PAR LE GOSIER, alors que le sens PRENDRE ET GARDER EN SOI en serait quant à lui exclu. Or, s'il se prononce ainsi sur le détail de la signification de certains types, ses développements sur la *nature* de celle-ci sont quant à eux variables et hypothétiques³⁹. On peut donc se demander jusqu'à quel point ce que nous dit Recanati sur le détail de la signification de certains types est justifié, puisque ici, la signification conventionnelle semble relever à la fois du dogme et de l'interdit : bien que Recanati n'hésite pas à en décréter le détail pour certaines expressions, il refuse de se prononcer clairement sur ce qu'elle est *en général*. Pourtant, cela lui aurait permis de faire valoir en quoi, par exemple, FAIRE PASSER UNE CHOSE PAR LE GOSIER est un sens admis d'« avaler », alors que PRENDRE ET GARDER EN SOI ne le serait pas.

Certes, il soutient (avec raison) que la signification conventionnelle d'un mot est la signification que ce mot possède en vertu des *conventions* du langage⁴⁰, mais il ne nous dit que très peu de choses sur ce qu'est, à proprement parler, une convention linguistique. Ainsi, à l'issue de *Literal Meaning*, nous ne savons toujours pas ce qui permet d'affirmer que PRENDRE ET GARDER EN SOI n'est pas un sens conventionnel d'« avaler », ce qui, dans le meilleur des cas, fait de l'argument de Recanati un argument incomplet⁴¹.

³⁹ Par exemple, si Recanati invoque souvent des "frames", tels que ceux postulés par Charles Fillmore – voir « Frame Semantics and the Nature of Language » (1976) – il opte parfois plutôt pour des "slots", telles que celles postulées par John Perry – voir « Thought Without Representation » (1986).

⁴⁰ Voir l'extrait que j'ai reproduit au début de la section 1.1.

⁴¹ Il faut cependant noter qu'à la fin de *Literal Meaning*, Recanati défend brièvement la viabilité de l'incompatibilisme et de l'éliminativisme sémantiques, qui sont deux conceptions plus générales de ce qu'est la signification conventionnelle d'un type. Qui plus est, Recanati endosse explicitement l'éliminativisme sémantique dans un article paru trois ans plus tôt – voir « Déstabiliser le sens » (2001) – si bien que l'on peut, jusqu'à un certain point, lui attribuer une certaine conception de la signification des types. Or, j'estime pour ma part qu'à bien y penser, le

Bien que Wittgenstein soit lui aussi étonnamment peu explicite sur ce que pourrait être une convention linguistique, une conception de la signification conventionnelle peut évidemment être dégagée des *Recherches philosophiques*. Je vais donc tenter de la mettre au jour, après quoi je vais montrer en quoi elle permet de critiquer certains des exemples de Recanati.

2.1. Signification conventionnelle et usage

Quiconque souhaite dégager des *Recherches philosophiques* une conception particulière de la signification conventionnelle devrait tenter de préciser en quoi, suivant la formule de Wittgenstein, « [l]a signification d'un mot est son emploi dans le langage. » (Wittgenstein, 1953, § 43) Ce sera donc mon point de départ.

Les usages concrets

On peut concevoir de plusieurs façons l'adéquation qu'établit Wittgenstein entre l'usage d'un mot et sa signification. L'une d'entre elles consiste à identifier la contribution d'un mot à ce qui est dit avec l'usage concret (et particulier) que fait un locuteur de ce mot en le prononçant. Le cas échéant, la signification d'un mot serait donc déterminée par et pour une énonciation particulière. Par exemple, si Jules prononce la phrase « Jim est un mouton » afin de dire *que Jim est un individu dépourvu d'esprit critique*, ce qui est dit sera vrai si et seulement si Jim est effectivement dépourvu d'esprit critique, parce que c'est ainsi que Jules a employé le mot « mouton ».

conventionnalisme « ouvert » *découle* de l'éliminativisme sémantique. C'est donc dire que ma critique se veut (relativement) *interne*, puisqu'elle repose notamment sur certaines des intuitions associées à la forme de contextualisme qu'endosse (vraisemblablement) Recanati.

Bien que j'estime que l'on retrouve effectivement une idée semblable chez Wittgenstein⁴², il faut bien voir que dans un tel cas, l'usage dont il est question détermine non pas la signification *conventionnelle* d'une expression, mais bien sa signification minimale et / ou littérale⁴³. Autrement dit, c'est de la signification d'une occurrence qu'il est question ici, et non de celle d'un type. C'est donc une interprétation sur laquelle je ne m'attarderai pas, puisqu'elle n'est pas pertinente au regard de la signification qui m'intéresse. Qui plus est, je veux justement tenter de faire valoir que l'on peut dans bien des cas admettre une telle chose sans pour autant admettre que ce qui est dit est *radicalement* sémantiquement sous-déterminé⁴⁴.

L'adéquation qu'il me faut préciser est plutôt celle qu'établit vraisemblablement Wittgenstein entre usage et signification *conventionnelle* : serait-il possible alors que Wittgenstein fasse correspondre l'usage concret et particulier que fait un locuteur d'une expression avec la signification conventionnelle de celle-ci ? Le cas échéant, il serait cependant difficile de décrire cette signification comme « conventionnelle », puisque si celle-ci doit être (re)déterminée à chaque fois par la façon particulière (et changeante) dont un locuteur emploie un type, elle sera éminemment subjective et variera donc constamment d'un contexte à l'autre. Or, c'est là une chose que la signification associée à un type ne devrait pas faire.

Présentée ainsi, cette interprétation de l'adéquation entre usage et signification conventionnelle peut donc sembler farfelue, car il est absurde de penser qu'une signification conventionnelle (et potentiellement nouvelle) doive en quelque sorte être générée avec *chaque* occurrence d'un type : « Il n'est pas

⁴² La chose est notamment suggérée pour les indexicaux (voir Wittgenstein, 1953, § 9).

⁴³ Je rappelle que dans le cadre de ce mémoire, j'ai choisi d'employer le terme « littéral » comme un synonyme de « étant ce qui est dit littéralement ».

⁴⁴ La chose a déjà été établie dans le cas des expressions indexicales (voir section 1.1).

possible qu'une règle ait été suivie par un seul homme, une fois seulement. [...] Suivre une règle, transmettre une information, donner un ordre, faire une partie d'échecs sont des *coutumes* (des usages, des institutions). » (Wittgenstein, 1953, § 199)

Il faut également se rappeler que peu importe la façon dont on conçoit les types linguistiques, ceux-ci devront être *arbitraires* :

Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant à un signifié, nous pouvons dire plus simplement : *le signe linguistique est arbitraire*. [Le mot *arbitraire*] ne doit pas donner l'idée que le signifiant dépend du libre choix du sujet parlant [:] nous voulons dire qu'il est *immotivé*, c'est-à-dire arbitraire par rapport au signifié, avec lequel il n'a aucune attache naturelle dans la réalité.

Saussure, 1916, p. 100-101

Autrement dit, les types linguistiques ne signifient rien en eux-mêmes : la signification leur étant attachée n'a rien de nécessaire. Or, il se trouve que de façon générale, nous nous comprenons fort bien lorsque nous communiquons à l'aide de ces types, malgré l'arbitraire du lien unissant un signifiant à un signifié. Ces types doivent donc avoir quelque signification *conventionnelle* et (relativement) *commune* leur étant attachée, si bien que celle-ci ne doit pas pouvoir varier au gré des usages ponctuels et changeants d'un *seul* individu ; elle doit plutôt reposer sur une convention relativement stable et déjà « connue », sans quoi communiquer serait nettement plus ardu qu'il n'y paraît. C'est donc dire que lorsque Wittgenstein nous dit que « [l]a signification [conventionnelle] d'un mot est son emploi dans le langage », l'emploi auquel il fait référence ne peut pas être un emploi concret. Il doit plutôt s'agir d'un emploi « abstrait », c'est-à-dire d'un « usage type »⁴⁵.

⁴⁵ Tout comme un type linguistique, un usage type pourra posséder plusieurs occurrences, qui prendront la forme d'usages concrets.

Mais est-ce bien vrai ? Certes, la signification d'un type linguistique ne peut ni ne doit être identifiée à un usage concret, mais *l'ensemble* des usages concrets n'a-t-il pas un rôle à jouer dans la *détermination* de cette signification ? Effectivement, force est d'admettre que si la signification conventionnelle de « mouton » permet d'utiliser ce mot afin de référer à un certain type d'animaux relativement bien défini, c'est bien parce que les locuteurs du français utilisent effectivement ce mot afin de référer à *ce* type d'animaux. Ce sont eux qui, de par l'usage qu'ils en font, permettent à ce type linguistique d'être investi de la signification qu'on lui connaît. Ce sont également eux qui, de par l'usage qu'ils font d'un mot à travers le temps, permettent à sa signification conventionnelle de se maintenir ou encore de se modifier. Ainsi, si la signification conventionnelle du mot « mouton » inclut aujourd'hui la possibilité de l'utiliser afin de dire d'une personne qu'elle est dépourvue d'esprit critique, c'est bien parce qu'à partir d'un certain moment, les locuteurs se sont effectivement mis à l'employer ainsi, ce qu'ils font d'ailleurs encore aujourd'hui. Bref, *la signification d'un type est éminemment dépendante de l'usage qu'en font les membres d'une communauté*, la chose est manifeste. Or, il faut bien voir qu'ici, l'« usage des membres d'une communauté » est un construit théorique derrière lequel se cache une réalité bien tangible : les usages *concrets* et *particuliers* des différents membres de la communauté. Il semblerait donc qu'à bien y penser, les usages concrets viennent effectivement déterminer (jusqu'à un certain point) la signification conventionnelle d'un mot.

De plus, si nous délaissions la façon dont la signification conventionnelle est déterminée afin de nous intéresser plutôt à la façon dont elle est *appréhendue*, encore là, force est d'admettre que les usages concrets ont un rôle à jouer, puisque s'il est vrai que cette signification doit correspondre à certains usages types, ces usages types ne pourront quant à eux être identifiés qu'en observant la façon dont un mot est employé *concrètement* par les locuteurs : « On ne peut pas deviner comment un mot fonctionne. Pour l'apprendre, il faut *examiner* son application.

Mais la difficulté est d'écarter le préjugé qui s'oppose à ce qu'on l'apprenne. » (Wittgenstein, 1953, § 340) Certes, les dictionnaires se présentent comme des listes d'usages types et permettent donc, jusqu'à un certain point, d'appréhender « directement » certains des usages types constitutifs de la signification conventionnelle d'une expression, mais il faut garder en tête que les linguistes qui rédigent de tels ouvrages n'ont ni le mandat, ni la prétention de *déterminer* la signification des types auxquels ils s'intéressent ; ils ne cherchent qu'à *répertorier* certains usages types – en l'occurrence, les conventionnels – ce qui ne pourra être fait qu'au moyen d'une *observation* des usages concrets :

Il n'y a pas de véritable dictionnaire sans exemples. Certes, une bonne description du français dépend des connaissances et des méthodes du lexicographe, mais elle dépend bien plus encore de la réalité, c'est-à-dire de l'**usage**. Cet usage, nous le connaissons par ce que nous entendons autour de nous si nous nous trouvons dans un pays francophone, et par les textes.

Alain Rey, « Présentation du dictionnaire »,
dans *Le Petit Robert*, 1967, p. XVII

Ultimement, l'appréhension d'un usage type suppose toujours l'observation préalable d'usages concrets qui viennent l'instancier.

Les usages types

J'ai jusqu'à maintenant tenté de faire valoir que les usages concrets sont indissociables de la signification conventionnelle : ce sont eux qui viennent la déterminer jusqu'à un certain point, et ce sont eux qui permettent également de l'appréhender. En présentant les choses ainsi, on court cependant le risque de perdre de vue le rôle *essentiel* joué par les usages types dans le langage, puisque suivant ce que j'ai dit jusqu'à maintenant, on pourrait croire qu'il ne s'agit en fait que de simples abstractions proposées par les linguistes ; la signification d'un type se laisse-t-elle réduire, en dernière analyse, à un agrégat d'usages concrets ?

Je ne le crois pas, et pour s'en rendre compte, il nous faut (paradoxalement) délaissier les dictionnaires afin de nous tourner vers les *locuteurs*. En effet, si l'observation des usages concrets permet de dégager certains usages types, c'est bien parce que certains usages sont *récurrents* ; dans leur utilisation des mots, les locuteurs agissent tous (grosso modo) de la même façon. Or, c'est là un comportement dont il nous faut rendre compte, et à moins de concevoir les locuteurs comme des agents qui reproduisent mécaniquement les comportements des autres – ce que nous ne ferons pas – il semble qu'il nous faille nous pencher sur leur *psychologie*. Sans trop entrer dans le détail de celle-ci, je pense que l'on peut à tout le moins affirmer la chose suivante : si nous utilisons (à peu près) tous le mot « chien » afin de désigner grosso modo les mêmes animaux, c'est bien parce que nous avons tous intégré d'une façon ou d'une autre l'*idée* que la signification conventionnelle de ce mot nous permet effectivement de l'utiliser afin de référer à ces animaux, et non, par exemple, aux fruits que nous désignons habituellement à l'aide du nom « fraise ». Autrement dit, nous avons tous intégré d'une façon ou d'une autre l'*idée* qu'il s'agit de l'un des usages *types* conventionnels associés au mot « chien ».

Conséquemment, bien qu'il soit vrai que les usages concrets viennent (en partie) déterminer la signification des types, il nous faut également admettre l'inverse : la signification d'un type vient (jusqu'à un certain point) déterminer les usages concrets qui en sont faits. C'est donc dire que les usages concrets *dépendent* de la signification conventionnelle, et c'est pour cette raison que leur observation nous permet de préciser ce qu'est la signification conventionnelle d'un mot :

Nous disons [...] que le jeu est pratiqué en accord avec telles et telles règles, parce qu'un observateur peut déchiffrer ces règles à même la pratique du jeu – comme s'il s'agissait d'une loi naturelle à laquelle les actions du jeu se conformeraient.

Wittgenstein, 1953, § 54

Autrement dit, les usages concrets sont *révélateurs* de la signification d'un type.

Toutefois – et la chose est capitale – Wittgenstein considère (avec raison) que la signification conventionnelle d'un mot n'est *pas* un ensemble d'usages concrets :

Mais nous *comprendons* cependant la signification d'un mot quand nous l'entendons ou que nous le prononçons ; nous la saisissons d'un coup ; et ce que nous saisissons ainsi est certainement quelque chose d'autre que son "usage" étendu dans le temps !

Wittgenstein, 1953, § 138

De façon générale, lorsque les locuteurs emploient un mot de façon typique – on voudrait dire de façon « conventionnelle » – ce qui les y pousse (d'un point de vue psychologique) n'est pas l'« intégration » préalable d'un ensemble d'usages concrets, mais bien l'intégration d'un usage *type*. La chose est particulièrement manifeste dans le cas des termes les plus usuels, tels que « table », « soleil » et « rouge », dont l'emploi nous vient (pour ainsi dire) tout « naturellement », sans que nous ayons à nous remémorer certaines de leurs occurrences passées. Certes, les locuteurs ne sont pas toujours *conscients* du rôle que peut jouer la signification d'un type linguistique dans la production de leurs comportements langagiers – Wittgenstein le fait remarquer en rappelant que « [l]orsque je pense dans le langage, il ne me vient pas à l'esprit des "significations" en plus de l'expression verbale » (Wittgenstein, 1953, § 329) – mais il y a justement là, il me semble, une raison supplémentaire de soutenir que si nous admettons que c'est bien cette signification qui permet (dans la plupart des cas) de rendre compte de la façon dont un locuteur emploie un type linguistique – et je ne vois pas comment nous pourrions vouloir le nier – cette signification devra alors correspondre à quelque chose de *général* et d'*abstrait*. En effet, si les locuteurs se fiaient plutôt à des usages concrets – comme il nous arrive parfois de le faire avec les mots les moins usuels – ceux-ci seraient nettement plus conscients du rôle joué par cette (fausse) signification conventionnelle, puisque ces usages correspondent en fait à des *événements* d'énonciation. Aussi, les mobiliser exigerait que l'on se remémore ces

événements, ce qui ne semble pas correspondre à la façon dont les choses se déroulent en réalité. Bref, si l'on choisit d'identifier la signification conventionnelle d'un mot avec « son emploi dans le langage », il convient alors de concevoir cet emploi comme un usage *type* conventionnel – ou comme un *ensemble* d'usages types conventionnels s'il s'agit d'un mot polysémique – mais jamais comme un ensemble d'usages *concrets*.

2.2. Une description minimale de la signification conventionnelle

Je viens de faire valoir qu'à mon sens, la signification conventionnelle peut et doit être identifiée à des usages types conventionnels. Toutefois, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une conception trop réductrice, étant donnée la riche littérature qui entoure le détail de la signification des types linguistiques. Autrement dit, nos descriptions de la signification conventionnelle peuvent-elles se limiter à des usages, ou nous faut-il enrichir ces descriptions afin d'expliquer pourquoi, par exemple, la signification conventionnelle de « chien » ne permet pas (en temps normal) d'utiliser ce mot afin de référer à ces animaux que nous désignons plutôt à l'aide du terme « mouton » ?

J'estime pour ma part qu'il nous *faut* nous en tenir à la description d'usages, et en voici la raison. En tant que propriété d'un type linguistique, la signification conventionnelle d'une expression – peu importe la forme qu'elle prendra – ne pourra être qu'éminemment *abstraite*. Elle ne se laissera jamais observer *en elle-même* et *en tant que telle*, puisqu'à proprement parler, nous ne l'avons jamais sous les yeux. (Effectivement, personne n'a jamais pu observer *directement* un type linguistique et la signification lui étant supposément associée.) Certes, on peut *choisir* de la faire correspondre à quelque chose qui soit dans une certaine mesure observable – c'est ce que fait Frege avec les noms propres en assimilant leur

signification conventionnelle à un « aspect » de l'objet qu'ils dénotent⁴⁶ – mais cette manœuvre, quant à elle, ne pourra jamais résulter d'une réelle observation de cette signification : il s'agira toujours d'une spéculation et non d'une description semblable à celle que l'on pourrait faire d'un objet s'offrant à nos sens. La preuve en est que loin de faire l'unanimité, la notion frégréenne de « Sinn » a fait l'objet de nombreuses critiques.

Par contre, si on l'a régulièrement remise en question, ce ne fut souvent que pour tenter de lui substituer une autre notion, tout aussi spéculative et supposée correspondre davantage à la signification conventionnelle des expressions. Ainsi, Bertrand Russell, qui est le premier à faire valoir l'importance des travaux du logicien allemand, en est également l'un des premiers critiques : il soutient que dans le cas des noms propres, il nous faut remplacer la notion frégréenne de « sens » par celle de « description ». Toutefois, Rudolf Carnap optera plutôt pour la notion d'« intension » (qui est une formalisation du sens frégréen), à laquelle Hilary Putnam substituera celle de « vecteur » (où un vecteur est une séquence finie comprenant des marqueurs syntaxiques et sémantiques, de même qu'un stéréotype et une description de la référence). John Searle proposera quant à lui des « contenus Intentionnels communément partagés », alors que Charles Fillmore soutiendra que la signification conventionnelle s'apparente davantage à des « frames » sémantiques (à savoir des réseaux de concepts)⁴⁷.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que tous ces auteurs (et bien d'autres) ne s'entendent aucunement sur le *détail formel* de la signification d'un type linguistique ; il n'y a toujours pas, à l'heure actuelle, de consensus sur ce que celui-ci pourrait être. À vrai dire, il semble que toute conception particulière visant à en donner une description particulière et systématique soit condamnée à

⁴⁶ Voir Gottlob Frege, « Sens et dénotation » (1971).

⁴⁷ Voir Bertrand Russell, « On Denoting » (1905) ; Rudolf Carnap, *Meaning and Necessity : A Study in Semantics and Modal Logic* (1947) ; Hilary Putnam, « The Meaning of « Meaning » », dans *Mind, Language and Reality* (1975) ; John Searle, *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind* (1983) ; Charles Fillmore, « Frame Semantics and the Nature of Language » (1976).

engendrer certaines difficultés, lesquelles seront inévitablement érigées en critiques. Parmi les différentes conceptions ayant été proposées jusqu'ici, il ne s'en trouve donc aucune dont la plausibilité n'ait déjà été, à mon sens, sérieusement entamée par de telles critiques.

Par conséquent, j'estime que toutes ces théories visant à préciser davantage le détail formel de la signification conventionnelle peuvent et doivent être laissées de côté. D'une part, elles seront toujours hautement *spéculatives*, puisqu'à proprement parler, seuls les usages concrets (de même que les objets dénotés) se laissent observer ; on peut donc se demander jusqu'à quel point ces édifices théoriques sont justifiés (voire justifiables), et je préfère pour cette raison les évacuer de mon propos. C'est d'ailleurs une chose dont Wittgenstein était lui aussi conscient, et je soupçonne par conséquent qu'il était de plus en plus sceptique quant à la possibilité de décrire autre chose que des usages lorsque nous nous intéressons à la signification d'un type :

D'où nos considérations tirent-elles leur importance, étant donné qu'elles semblent ne faire que détruire tout ce qui présente de l'intérêt, c'est-à-dire tout ce qui est grand et important ? (Pour ainsi dire tous les édifices, en ne laissant derrière elles que des débris de pierre et des gravats.) Mais ce sont seulement des châteaux de sable que nous détruisons, et nous mettons à découvert le fondement du langage sur lequel ils reposaient.

Wittgenstein, 1953, § 118

D'autre part (et surtout), ces théories sont également beaucoup trop contraignantes, car « forcer » ainsi la signification conventionnelle à l'intérieur d'un cadre aussi formel et aussi systémique, c'est la confiner arbitrairement à certaines formes arbitraires, ce qui engendrera tôt ou tard certains problèmes d'incompatibilité et / ou d'incomplétude lorsque l'on tentera d'appliquer l'une de ces théories à l'ensemble des cas qu'elle cherche à expliquer :

Plus notre examen du langage effectif se précise, plus s'aggrave le conflit entre ce langage et notre exigence. (Car la pureté de cristal de la logique n'était pas un

résultat auquel je serais parvenu, mais une exigence.) Le conflit devient intolérable et l'exigence menace maintenant de se vider de son contenu. – Nous sommes sur un terrain glissant où il n'y a pas de frottement, où les conditions sont donc en un certain sens idéales, mais où, pour cette raison même, nous ne pouvons plus marcher. Mais nous voulons marcher, et nous avons besoin de *frottement*. Revenons donc au sol raboteux !

Wittgenstein, 1953, § 107

On voit donc déjà pourquoi Wittgenstein a pu être décrit comme un « éliminativiste sémantique » : il semble nous inviter à évacuer de nos descriptions les éléments qui font de la signification conventionnelle quelque chose de trop formel et de trop spéculatif. À défaut de mieux, nous dit-il, contentons-nous de décrire la signification conventionnelle en des termes qui renvoient (ultimement) à des choses que nous avons sous les yeux – à savoir des usages – et laissons de côté les spéculations sur lesquelles reposent ces formalisations abusives : « [N]ous n'avons le droit d'établir aucune sorte de théorie. Il ne doit y avoir rien d'hypothétique dans nos considérations. Nous devons écarter toute *explication* et ne mettre à la place qu'une description. » (Wittgenstein, 1953, § 109) Après tout, la tâche du philosophe n'est pas d'« injecter » (artificiellement) de l'ordre dans les phénomènes qu'il cherche à décrire, mais bien de les embrasser dans toute leur diversité.

Il y a cependant une autre raison pour laquelle je souhaite me limiter à la description de certains usages : c'est que selon moi, cela devrait m'être suffisant pour formuler la critique que j'ai en tête. En effet, il faut se rappeler que les exemples de Recanati visent tous à faire valoir que les intentions des locuteurs jouent un rôle dans la détermination de ce qui est dit *sans que cela ne puisse s'expliquer par les conventions du langage*. Je vais pour ma part tenter de faire valoir qu'au contraire, nos descriptions du rôle qu'y joue l'intentionnalité peuvent et doivent faire intervenir de telles conventions et que ce rôle est en quelque sorte *cautionné* par ces conventions. Ainsi, si je parviens à montrer qu'à bien y penser,

certaines de ces exemples mettent en scène des usages types *conventionnels*, j'aurai – je crois – formulé une critique valable. Mon parti pris théorique sera donc le suivant : lorsque j'aurai à me pencher sur la signification d'un type linguistique, je chercherai d'abord et avant tout à identifier certains des usages types conventionnels y étant associés.

2.3. Sur les conventions linguistiques

La chose qu'il me faut maintenant préciser est ce en quoi consiste un usage type *conventionnel*. Cette question débouche évidemment sur celle de la nature des conventions linguistiques, puisqu'un usage type sera conventionnel si et seulement si il existe quelque convention venant le cautionner.

Les conventions linguistiques : psychologiques, et souvent implicites

J'ai déjà souligné que Recanati est pour sa part très peu explicite sur ce que pourrait être, fondamentalement, une convention linguistique. Je vais donc tenter de formuler moi-même une réponse à cette question. D'abord, j'aimerais faire valoir que de façon générale, une convention n'existe que dans la mesure où elle jouit d'une certaine réalité dans le cerveau de certains locuteurs, qui se trouvent ainsi à en être les adhérents, puisqu'*une convention sans adhérents ne peut être une réelle convention*. Autrement dit, une convention n'existera réellement que si elle crée certaines attentes chez certains locuteurs : elle doit être susceptible d'engendrer certains comportements qui viseront à recommander ou à condamner certaines pratiques. Par exemple, bien que notre code civil soit consigné par écrit, si nous en ignorons l'« existence », ou si les lois qui s'y trouvent consignées n'avaient *aucune* influence sur notre comportement, ce code civil n'aurait plus

aucune existence effective : *le fait d'être consigné par écrit ne suffit donc pas à faire d'une convention (potentielle) une réelle convention*. Certes, il s'agit certainement d'un bon indice qu'une convention potentielle en est réellement une, et c'est même une très bonne façon pour celle-ci d'atteindre ce statut et de le conserver, mais il ne s'agit pas d'une condition *suffisante*. Réciproquement, si tous les exemplaires du *Code civil* en venaient à disparaître, ne nous suffirait-il pas de continuer à recommander et à condamner les mêmes comportements sur la base du même accord (tacite) pour que ces conventions continuent à jouir d'une existence effective ? J'estime pour ma part que tel est bien le cas ; la consignation par écrit n'est donc pas davantage une condition *nécessaire* à l'existence de conventions. Ultimement, il semble donc que l'existence d'une convention repose d'abord et avant tout sur la *psychologie* de certains individus, puisque ce n'est que si plusieurs individus *adhèrent* à une même convention que cette convention existera réellement : « Mais alors – ne puis-je pas dire : ‘Par « abracadabra », je veux dire « mal de dents »’ ? Certes, mais c'est là une définition, et non une description de ce qui se produit en moi quand je prononce ce mot. » (Wittgenstein, 1953, § 665)

Penchons-nous maintenant sur ces conventions d'un type bien particulier que sont les conventions linguistiques. Dans un premier temps, il faut bien voir qu'une convention linguistique n'est pas, dans la plupart des cas, un accord explicite passé entre les locuteurs. Par exemple, bien que les locuteurs du français utilisent à peu près tous le mot « fourmi » afin de référer à l'un de ces insectes que nous nommons effectivement « fourmi », et que lorsqu'ils le font, ils réussissent dans la plupart des cas à communiquer avec succès ce qu'ils veulent dire, l'écrasante majorité d'entre eux n'ont jamais conclu quelque accord explicite qui viendrait cautionner cet emploi du terme « fourmi ». Qui plus est, il va de soi que plusieurs de ces locuteurs n'ont jamais consulté la notice du mot « fourmi » dans un dictionnaire, et il y a également fort à parier que parmi les locuteurs n'ayant jamais consulté quelque définition du mot « fourmi », il s'en trouve plusieurs à qui

l'emploi traditionnel de ce mot n'a même jamais été expliqué explicitement, ne serait-ce que dans le cadre de l'un de ces jeux de langage auxquels s'adonnent les parents et les enfants. Or, la très grande majorité des locuteurs entrant dans cette dernière catégorie utilisent néanmoins le mot « fourmi » de la même façon que les autres. Aussi, il est permis de croire que même si la *totalité* des locuteurs actuels entrerait dans cette catégorie, cela ne changerait à peu près rien à la façon dont ce mot est employé à l'heure actuelle, puisque le mot « fourmi » était déjà employé de cette façon au sein de la communauté dont ils sont issus⁴⁸.

Cependant, compte tenu de ce que j'ai dit plus haut sur l'influence qu'exerce la signification conventionnelle sur les usages concrets, j'estime qu'il nous faudrait néanmoins admettre dans un tel cas que si ces locuteurs emploient (à peu près) tous le terme « fourmi » de la même façon, c'est bien parce qu'ils adhèrent tous d'une façon ou d'une autre à quelque convention suivant laquelle le terme « fourmi » peut et doit, en temps normal, être utilisé afin de référer à ces insectes que nous désignons effectivement à l'aide du terme « fourmi ». Si ces intuitions sont justes, il nous faut alors admettre que les conventions linguistiques ont ceci de particulier qu'elles peuvent être *implicites*, en ce que le rôle des accords explicites et des énoncés métalinguistiques ne leur est pas nécessaire : elles peuvent subsister sans l'apport de telles pratiques. Cela est d'autant plus vrai qu'il va de soi que les accords et les définitions explicites ne peuvent être possibles que si certaines conventions sont *déjà* en place, car ils ne peuvent être formulés qu'à l'aide du langage⁴⁹. Les conventions linguistiques peuvent cependant être implicites en un autre sens, en ce que l'*adhésion* des locuteurs à celles-ci sera souvent tacite, voire inconsciente. Ainsi, nous ne passons pas notre temps à

⁴⁸ Exception faite peut-être de l'emploi des entomologistes, qui est vraisemblablement plus « raffiné » que celui du locuteur moyen, mais la chose est ici sans importance : ce n'est pas leur « expertise » qui nous permet de référer à une fourmi à l'aide du mot « fourmi », mais bien l'existence d'une pratique langagière conventionnelle, ou – pour reprendre l'expression de Wittgenstein – d'une *forme de vie*.

⁴⁹ Notons d'ailleurs qu'il existe des communautés linguistiques où les dictionnaires sont inexistantes.

conclure des accords les uns avec les autres sur la façon dont les mots devraient être employés. Certes, il nous arrive de réfléchir sur notre propre façon de les employer, mais force est d'admettre que la chose ne se produit qu'occasionnellement. En réalité, nous nous contentons habituellement de présumer (sans même y penser) que les autres emploient les mots de la même façon que nous – exception faite des cas où nous croyons nous trouver face à un emploi erroné – et dans bien des cas, notre propre façon de les employer nous vient tout naturellement, sans que cela ne présuppose quelque réflexion métalinguistique de notre part (la chose est particulièrement manifeste dans le cas des mots les plus usuels). À la lumière de ces faits, je pense qu'il nous faut conclure qu'un usage type peut réellement être *conventionnel* sans pour autant faire l'objet d'une définition, d'un accord explicite ou d'une réflexion métalinguistique (bien que dans plusieurs cas, un usage type conventionnel aura effectivement été consigné dans un dictionnaire et / ou aura fait l'objet d'un accord explicite).

Le cas échéant, comment rendre compte du fait que certains locuteurs n'ayant jamais consulté quelque définition du mot « fourmi » et ne s'étant jamais fait expliquer son emploi ont néanmoins manifestement intégré la convention venant cautionner cet emploi ? C'est à cette question que je tente de répondre dans la section qui suit.

Les locuteurs : des linguistes qui s'ignorent

Rappelons-nous que les linguistes, lorsqu'ils tentent d'établir la signification d'un type, se penchent sur ses occurrences afin d'en abstraire certains usages types. Les locuteurs ne pourraient-ils pas s'adonner à une démarche semblable ? Le cas échéant, ce processus serait à rapprocher de celui par lequel les locuteurs, selon les tenants de l'éliminativisme sémantique, en viennent

effectivement à attribuer quelque signification à un type. Recanati décrit ce processus en ces termes :

In the spirit of Wittgenstein, consider what it is for someone to learn a predicate P. The learner, whom I'll call Tom, observes the application of P in a particular situation S; he associates P and S. At this stage, the semantic potential of P for Tom is the fact that P is applicable to S. In a new situation S', Tom will judge that P applies only if he finds that S' sufficiently resembles S. To be sure, it is possible for S' to resemble S in a way that is not pertinent for the application of P. The application of P to S' will then be judged faulty by the community, who will correct Tom. The learning phase for Tom consists in noting a sufficient number of situations which, like S, legitimate the application of P, as opposed to those, like S', which do not legitimate it. The semantic potential of P for Tom at the end of his learning phase can thus be thought of as *a collection of legitimate situations of application*; that is, a collection of situations such that the members of the community agree that P applies in or to those situations. The situations in question are the *source-situations*. The future applications of P will be underpinned, in Tom's usage, by the judgment that the situation of application (or *target-situation*) is similar to the source-situations.

Recanati, 2004, p. 148

Si nous admettons que ce qui est affirmé ici est juste – et je l'admets dans une certaine mesure, bien que j'aie certaines réserves par rapport à l'éliminativisme sémantique – il semble que tout comme les linguistes qui rédigent les dictionnaires, les locuteurs procèdent dans bien des cas à un processus d'abstraction à partir des usages concrets auxquels ils sont exposés, bien que ce processus ne soit pas toujours conscient. La chose est plus que vraisemblable dans le cas des bambins, puisque ces derniers (tout comme plusieurs locuteurs d'ailleurs) ne disposent pas des « connaissances » nécessaires à la réflexion métalinguistique que supposerait l'explicitation (pour soi) des conventions qui viennent régir plusieurs des usages types qu'ils intègrent. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à songer au fait qu'avant longtemps, les bambins reproduisent certains usages pourtant relativement complexes, tels que l'emploi des pronoms et la conjugaison des verbes. Cela suggère que nous possédons certaines capacités innées permettant l'intégration inconsciente des conventions linguistiques les plus

complexes. Il est d'ailleurs admis depuis longtemps que de façon générale, la compétence linguistique des locuteurs va bien au-delà de la connaissance « explicite » qu'ils ont de la langue dans laquelle ils s'expriment⁵⁰.

Ainsi, exception faite des cas où un usage type est appréhendé via quelque énoncé métalinguistique, on peut supposer que les locuteurs en viennent à intégrer les conventions cautionnant les usages les plus répandus au moyen d'un processus d'abstraction plus ou moins conscient, lequel consiste à « identifier » certains usages types sur la base des usages concrets auxquels ces locuteurs sont exposés.

Cependant, il faut remarquer que dans l'extrait que j'ai reproduit plus haut, il n'est fait aucune mention des usages types, ni même de la signification conventionnelle des expressions. Cela s'explique par le fait que l'éliminativisme sémantique se veut d'abord et avant tout une position contextualiste *radicale*. Ainsi, l'éliminativisme sémantique cherche notamment à éliminer *toute* signification conventionnelle afin de lui substituer une signification supposément déterminée en contexte :

[Meaning Eliminativism] denies that words (*qua* linguistic types) have 'meanings' in anything like the traditional sense – not even abstract or knowledge-rich meanings[.] Meanings for types undergo wholesale elimination, in favour of the senses contextually expressed by particular tokens.

Recanati, 2004, p. 141

Mais si ce que j'ai dit plus tôt est juste, les éliminativistes font ici fausse route, car affirmer que les usages futurs des locuteurs dépendent des usages concrets auxquels ils ont été précédemment exposés n'implique absolument pas que toute

⁵⁰ L'autre façon de rendre compte de ces faits est évidemment de postuler l'existence de certaines compétences et / ou structures linguistiques innées – tel que le font notamment Noam Chomsky et les générativistes – mais pour ma part, j'aurais plutôt tendance à abonder dans le même sens que Michael Tomasello, pour qui l'inné dans le langage se limite à certaines facultés permettant de *l'acquérir* (voir Tomasello, « Language is Not an Instinct », 1995).

signification conventionnelle doit être écartée de nos descriptions, ni que ce à quoi elle pourrait correspondre doit être un ou des « sens » relatif(s) à un contexte. Au contraire, je pense que Wittgenstein nous dirait qu'il *existe* certaines conventions venant cautionner certains usages pour certains types, et que ce que les locuteurs intègrent, ce ne sont pas des usages concrets, mais bien des usages abstraits conventionnels, à savoir les usages types les plus récurrents.

Ce qu'il est cependant juste d'affirmer, c'est que dans la mesure où les conventions intégrées par les locuteurs dépendent effectivement en grande partie des usages concrets auxquels ils ont été exposés, une chose telle que *la* signification d'un type linguistique n'existe pas vraiment, car les usages concrets auxquels deux locuteurs auront été exposés ne seront jamais tout à fait les mêmes. La signification d'un type linguistique sera donc susceptible de varier (jusqu'à un certain point) d'un locuteur à l'autre, ne serait-ce qu'en ce qui a trait au nombre d'usages types conventionnels (associés à une même expression) ayant été intégrés par l'un et par l'autre. Je crois cependant que dans bien des cas, elle pourra également varier en ce qui a trait au *détail* d'un usage type, puisque chaque locuteur est, en quelque sorte, son propre linguiste : deux abstractions qui auraient été faites sur la base des mêmes usages concrets pourraient donner des résultats non identiques. Autrement dit, lorsque deux locuteurs sont en désaccord sur l'application d'un mot à un objet, ce désaccord résultera parfois non pas de la façon qu'a chacun d'eux de concevoir cet objet, mais bien de la façon qu'a chacun d'eux de *comprendre* le mot. Si nous admettons ces deux choses, il s'ensuit que ce avec quoi les locuteurs opèrent ne correspond pas tout à fait à un dialecte ; il s'agit plutôt d'un *idiolecte*.

Le caractère objectif des conventions linguistiques

Est-ce à dire que la signification d'un type linguistique est subjective ? Il semble qu'elle le soit effectivement suivant ce que je viens d'affirmer, mais il faut

garder en tête que la nature et le détail des conventions qui seront intégrées par un locuteur seront fortement déterminés par l'ensemble des conventions qui préexistent à ce locuteur et qui sont déjà établies au sein de sa communauté, puisque ces conventions auront (en temps normal) une influence déterminante sur les usages concrets auxquels un individu sera exposé. Autrement dit, bien que les individus possèdent tous une langue qui leur est propre (jusqu'à un certain point), il s'agira toujours d'un idiolecte *social*, à savoir une langue construite à partir des autres idiolectes. Considérée ainsi – c'est-à-dire en tant qu'institution déjà en place – la signification conventionnelle est donc objective en ce qu'elle s'impose à un individu. Les dictionnaires constituent d'ailleurs des clichés relativement *normatifs* des usages ayant cours au sein d'une communauté – on peut à tout le moins les invoquer légitimement pour recommander un usage – et ils représentent donc un pôle d'objectivité. De plus, si un individu s'écarte trop des usages admis pour une expression – s'il ne tient pas compte des conventions en place – il ne sera pas compris (ou du moins ne pourra-t-il l'être qu'avec une certaine difficulté) et se fera vraisemblablement reprendre systématiquement, ce qui explique pourquoi de tels individus sont plutôt rares au sein de notre monde. C'est donc dire que la plupart des locuteurs d'un groupe sont eux aussi un pôle d'objectivité de par l'attitude normative qu'ils adoptent face au langage⁵¹. Il n'y a donc pas, comme on l'a souvent supposé, de grande difficulté à expliquer que nous nous comprenions malgré le versant psychologique et subjectif des idiolectes individuels : les idiolectes sont calqués les uns sur les autres (avec suffisamment de précision pour que la communication soit possible) via les usages concrets, et ces usages concrets sont quant à eux déterminés (en majeure partie) par les conventions *déjà* en place.

⁵¹ Cela est d'ailleurs à rapprocher de la solution que Saul Kripke attribue à Wittgenstein (§ 202) en ce qui a trait au paradoxe sceptique qui se trouverait dans les *Recherches philosophiques* : c'est le verdict de la *communauté* qui détermine si un usage est conforme ou non à la convention (voir Saul Kripke, *Wittgenstein on Rules and Private Language*, 1982). Il est vrai qu'au sein de *ma* conception, ce verdict sera souvent « implicite » – voir la sous-section intitulée « Des critères comportementaux pour la 'conventionnalité' d'un usage » (p. 65) – ce qui ne correspond vraisemblablement pas tout à fait à ce que Kripke avait en tête, mais il n'en demeure pas moins que dans les deux cas, l'attitude de la communauté à l'égard d'un usage est déterminante.

Pour un conventionnalisme « ouvert »

Une autre conséquence de la thèse suivant laquelle il nous arrive souvent d'abstraire des usages types de façon inconsciente est que les conventions intégrées par les locuteurs sont susceptibles de porter sur bien d'autres choses que des termes simples, des locutions et des expressions idiomatiques. En effet, contrairement aux linguistes, dont les dictionnaires semblent devoir prendre la forme d'une liste de termes, les locuteurs ne sont pas contraints de s'en tenir à des conventions portant sur de telles entités. Or, il est de plus en plus admis que nos cerveaux sont en quelque sorte des éponges actives, en ce qu'ils absorbent une quantité phénoménale d'information tout en procédant à une constante réorganisation de cette information. Ainsi, si ce sont souvent nos cerveaux qui abstraient à notre insu certains usages types à partir de l'univers linguistique dans lequel nous baignons, il est alors plus que probable que nos cerveaux procèdent parfois à une certaine *formalisation créative* de ce qu'ils entendent, même si cette formalisation nous échappe⁵². (Les plus complexes de nos intuitions syntaxiques pourraient d'ailleurs s'expliquer de cette façon, puisque les « règles » de la syntaxe sont elles aussi des conventions linguistiques, sans quoi elles ne devraient pas pouvoir varier à travers l'espace et le temps, ce qu'elles font pourtant parfois.)

Des critères comportementaux pour la « conventionnalité » d'un usage

Cependant, à partir du moment où nous admettons qu'un usage type peut être réellement *conventionnel* sans pour autant faire l'objet d'une définition, d'un accord explicite ou de quelque réflexion métalinguistique, qu'est-ce qui nous autoriserait à affirmer qu'un groupe de locuteurs souscrit à une convention venant cautionner un usage type particulier dans l'éventualité où, justement, cet usage

⁵² De telles formalisations créatives s'apparenteraient vraisemblablement à ce qu'Adele Goldberg a appelé des « constructions », à savoir des combinaisons formes-fonctions aux configurations extrêmement variées et dont le mode d'existence est psychologique (voir Adele E. Goldberg, *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, 2006).

type ne ferait l'objet d'aucune définition, d'aucun accord et d'aucune réflexion métalinguistique ? Disposons-nous de critères qui soient à la fois nécessaires et suffisants à l'existence d'une convention linguistique ?

On pourrait être tenté par la réponse suivante : si, lorsque questionnés sur un usage particulier, les locuteurs d'un groupe admettent que cet usage est celui qui convient ou qu'il fait partie des différents usages acceptables, cela nous donne de bonnes raisons d'affirmer que cet usage fait l'objet d'une convention au sein de ce groupe. Toutefois, il n'est pas toujours en notre pouvoir d'interroger ainsi les locuteurs à propos des usages qu'ils acceptent ou qu'ils refusent, et il est permis de croire que dans le cas de certains usages, leur caractère irréfléchi et / ou trop complexe empêchera plusieurs locuteurs de les comprendre pleinement et donc de se prononcer sur leur acceptabilité. Qui plus est, nous sommes justement sous l'hypothèse suivant laquelle une réflexion de ce type ne peut pas nous venir en aide, car ce que nous cherchons ici, ce sont des conditions *nécessaires* (et suffisantes) à l'existence d'une convention linguistique, ce qu'une telle réflexion, elle, n'est pas. Il nous faut par conséquent tenter de trouver une autre façon de déterminer si un usage type fait ou non l'objet d'une convention au sein d'un groupe de locuteurs.

La solution que j'aimerais proposer s'inspire de celle que je viens tout juste d'écartier, en ce qu'elle vise à générer les mêmes verdicts, mais à partir d'une observation du *comportement* des membres d'une communauté linguistique. En ce sens, elle est résolument wittgensteinienne : « Un 'processus interne' a besoin de critères externes. » (Wittgenstein, 1953, § 580)

J'estime que nous sommes autorisés à postuler l'existence d'une convention cautionnant un usage type au sein d'un groupe de locuteurs lorsque ces trois conditions (nécessaires) sont réunies :

1) Cet usage est relativement *répandu* (et donc récurrent) ; il est (*re*)produit avec une certaine régularité par plusieurs locuteurs.

C'est donc dire qu'ici, le seul fait d'avoir pu être identifié en tant qu'usage (réellement) type suggère l'existence d'une convention liée à cet usage.

2) Cet usage est *compris* de façon relativement spontanée par les locuteurs ; il permet à la communication de se poursuivre « naturellement ».

Les conventions apparaissent ici comme des règles *constitutives*⁵³ : sans l'existence de quelque convention venant cautionner un usage type, celui-ci ne serait pas compris, ou ne pourrait l'être qu'au moyen d'un effort important. Par exemple, même si Jules et Jim utilisaient de façon récurrente le terme « chien » afin de référer aux fruits que nous désignons habituellement à l'aide du mot « fraise », la difficulté énorme qu'auraient (vraisemblablement) Jules et Jim à se faire comprendre par les autres locuteurs nous permettrait d'exclure cet emploi des usages types conventionnels associés au mot « chien » dans leur communauté.

3) Finalement, cet usage est *accepté* (ne serait-ce qu'implicitement) par les locuteurs du groupe ; il s'accorde avec les « intuitions » linguistiques des locuteurs, si bien que ces derniers ne songent (à peu près) jamais à reprendre un locuteur qui s'adonne à cet usage.

Ici, les conventions apparaissent plutôt comme des règles *normatives*, en ce qu'elles sont susceptibles d'engendrer divers comportements d'acceptation (et plus rarement de recommandation) lorsqu'un usage est conforme aux conventions, ou de condamnation lorsqu'il ne l'est pas. Ainsi, non seulement Jules et Jim ne parviendraient pas à communiquer ce qu'ils veulent dire en employant le mot « chien », mais ils se feraient vraisemblablement reprendre par les autres locuteurs,

⁵³ Sur la distinction entre règles constitutives et règles normatives, voir John Searle, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Mind* (1969).

ce qui nous indiquerait de nouveau que dans leur communauté linguistique, aucune convention ne vient cautionner cet usage⁵⁴.

Notons au passage que ces trois conditions entretiennent divers rapports de dépendance. Ainsi, un usage compris tout de go par un locuteur sera habituellement un usage auquel ce locuteur a déjà été exposé, alors qu'un usage incompris sera habituellement un usage inusité, du moins pour celui qui ne le comprend pas. Pareillement, plus un usage sera récurrent au sein d'un groupe, plus il aura de chances d'être accepté, et plus un usage sera accepté, plus il sera (re)produit. Un usage ne pourra cependant être réellement (re)produit que si le locuteur le comprend – la (re)production repose donc elle aussi sur l'intégration préalable de conventions constitutives – et l'on peut présumer que plus un usage sera compris spontanément par les locuteurs, plus il sera accepté. Finalement, un usage qui serait systématiquement « refusé » aurait vraisemblablement de moins bonnes chances d'en venir à être compris spontanément. On voit ainsi pour quelles raisons et de quelles façons un usage type peut se répandre dans la population et devenir conventionnel. J'ai d'ailleurs déjà suggéré la chose plus tôt, mais qu'on me permette de la répéter : si un usage type fait l'objet d'une convention, il aura de fortes chances d'être récurrent et de se répandre (ou plutôt de se maintenir), car la signification conventionnelle détermine (jusqu'à un certain point) les usages concrets ; réciproquement, si un usage est récurrent et connaît un minimum de succès – donc s'il se répand – il en viendra probablement à faire l'objet d'une convention avant longtemps, puisque cet usage sera de plus en plus (spontanément) compris et accepté. Par exemple, si l'usage qui consiste à employer « vert » pour dire d'une chose qu'elle contribue à la protection de l'environnement est aujourd'hui conventionnel, c'est parce qu'au fil du temps – ce

⁵⁴ Il est vrai qu'ici, une telle condamnation supposerait vraisemblablement une réflexion et / ou un énoncé métalinguistique, mais il s'agit d'un cas où un usage « type » n'est *pas* cautionné par quelque convention linguistique, alors que pour ma part, je m'intéresse plutôt aux cas contraires, à savoir ceux où une telle convention existe et où la réaction des locuteurs en est donc une d'acceptation. Or, une « réaction » d'acceptation sera souvent une non-réaction : dans de tels cas, les locuteurs ne réagiront *pas* à la *façon* dont les mots sont employés, et il n'y aura donc pas d'énoncé métalinguistique, ni même de réflexion sur la façon dont les mots sont employés.

qui ne veut pas nécessairement dire au terme d'une lente progression – cet usage de « vert » est devenu de plus en plus récurrent, donc de plus en plus compris spontanément et de moins en moins remis en question par les locuteurs. Autrement dit, cet usage type de « vert » en est venu à faire l'objet d'un certain consensus, qu'il convient d'appeler « convention linguistique »⁵⁵.

Ultimement, l'existence d'une convention portant sur un usage type repose donc d'abord et avant tout sur l'adhésion des locuteurs à cette convention, et cette adhésion, à défaut d'être toujours explicite, pourra se reconnaître à leurs comportements de (re)production, de compréhension et d'acceptation d'un tel usage : « Mais comment l'observateur distingue-t-il ici une faute commise par les joueurs d'une action correcte ? – Il y a des indices de cette faute dans le comportement des joueurs. » (Wittgenstein, 1953, § 54)

2.4. Le guichet automatique « avalant » une carte bancaire : un exemple de désambiguïsation

Je suis maintenant en mesure de critiquer certains des exemples que l'on retrouve dans *Literal Meaning*. Le premier argument de Recanati, je le rappelle, consiste à faire valoir que pour passer de la signification conventionnelle à ce qui est dit, des processus pragmatiques non minimaux ont à peu près toujours cours :

The primary pragmatic processes that are involved in determining what is said include not only saturation (and disambiguation) but also optional processes such as free enrichment, loosening and semantic transfer. Those processes take us from the *literal meaning* of some constituent (the meaning that is linguistically encoded, or that which results from saturating the linguistically encoded meaning) to a *derived meaning* which may be richer, poorer, or involve some kind of transfer.

Recanati, 2004, p. 27

⁵⁵ Il est à noter que dans la première édition du *Petit Robert* (1967), qui répertorie pourtant les usages figuratifs des types, aucune mention de cette acception de « vert » n'est faite, alors qu'elle y figure aujourd'hui.

L'un des exemples supposés venir appuyer cette thèse est celui du guichet automatique « avalant » une carte bancaire. Recanati considère en effet qu'en temps normal, lorsque l'on prononce la phrase « le guichet automatique a avalé la carte de Jim », ce qui est dit, c'est *que le guichet automatique a retenu la carte de Jim*, et que cela est dû à un processus de « relâchement » de la signification conventionnelle du verbe « avaler ». Or, le relâchement (que Recanati appelle « loosening ») est un processus pragmatique *non* conventionnel : il n'est pas « voulu » par les conventions du langage⁵⁶. Dans cet exemple, ce qui est dit serait donc *radicalement* sémantiquement sous-déterminé.

Pour que l'exemple soit probant, il faut cependant admettre avec Recanati que la signification conventionnelle de l'expression « avaler » n'inclut grosso modo qu'un seul usage type, à savoir référer à un processus de déglutition qui consiste à faire passer une chose par le gosier. Cependant, Recanati ne fait pas valoir cette prémisse : il se contente plutôt de l'affirmer. La question que j'aimerais soulever est donc la suivante : n'existe-t-il pas quelque convention linguistique venant cautionner l'usage qui consiste à employer « avaler » afin de dire, dans cet exemple, *que le guichet automatique a retenu la carte de Jim* ?

Pour ma part, j'estime qu'il nous faut répondre par l'affirmative compte tenu des critères de la « conventionnalité » d'un usage auxquels je suis parvenu. D'abord, le fait que l'on comprenne tout de go que ce qui est dit ici, c'est effectivement que le guichet a retenu la carte de Jim (et non qu'il l'a littéralement avalée) devrait déjà éveiller nos soupçons. Ensuite, le fait que pour plusieurs d'entre nous, il s'agisse d'un emploi relativement acceptable du verbe « avaler » suggère encore une fois qu'il y a potentiellement une convention à l'œuvre ici. Cependant, ce qui devrait réellement achever de nous convaincre, c'est le fait que cet emploi est *très* répandu. En effet, il s'agit d'un usage d'« avaler » avec lequel j'étais moi-même familier avant de l'avoir vu reproduit dans *Literal Meaning* : j'y

⁵⁶ Voir Recanati (2004), pp. 26 et 76.

avais déjà été exposé au cours de mon vécu de locuteur – peut-être en va-t-il de même pour mon lecteur – et j’avais donc intégré la convention qui vient le cautionner.

Suivant ce que j’ai dit dans la section précédente, cela suffirait à mon sens pour soutenir qu’il s’agit en fait d’un usage type *conventionnel* du verbe « avaler ». Cependant, ce n’est pas tout : en réalité, il s’agit d’un emploi à ce point conventionnel qu’il est consigné tel quel dans le dictionnaire ! Ainsi, on peut lire dans *Le Petit Robert* (2006) la chose suivante : « **AVALER** 1. Faire descendre par le gosier. [...] FIG. *Le distributeur a avalé ma carte de crédit.* » S’il ne s’agit pas là d’une preuve suffisante pour affirmer qu’une convention cautionne cet usage d’« avaler », ne serait-ce que dans les cas où nous appliquons ce terme à un guichet automatique et à une carte bancaire, aussi bien nous départir de nos dictionnaires⁵⁷!

Par conséquent, je ne vois pas comment nous pourrions ne pas reconnaître que cet emploi d’« avaler » correspond à un usage type conventionnel. La seule façon d’exclure cet usage des acceptions d’« avaler » serait à mon sens d’adopter une conception rigide, conservatrice et *normative* de la signification conventionnelle, ce qu’évidemment nous ne ferons pas, puisque notre but est de *décrire* une pratique (et non de l’orienter). Je soupçonne que Recanati conçoit quant à lui la signification conventionnelle comme quelque chose d’un peu trop « fermé » ; on en vient à se demander s’il ne la conçoit pas comme quelque chose qui serait « immunisé » aux usages concrets, car ici, il s’accroche manifestement à l’usage traditionnel, faisant fi des usages concrets (et actuels) des locuteurs.

⁵⁷ Il n’est pas certain si la convention qui cautionne cet usage (pour un locuteur donné) est « ‘avalé’ peut être utilisé pour dire PRENDRE ET RETENIR EN SOI » ou « ‘avalé’ peut être utilisé afin de dire d’un guichet automatique *qu’il a retenu* une carte », mais la chose m’importe peu, car la question qui doit nous intéresser ici est la suivante : s’agit-il, oui ou non, d’un emploi conventionnel du mot « avaler » ?

Toujours est-il que Recanati n'a pas, pour ainsi dire, un accès privilégié à la signification conventionnelle d'« avaler » ; la seule façon pour nous d'appréhender cette signification est de nous rapporter aux usages concrets (ou encore d'ouvrir un dictionnaire afin d'en avoir un portrait plus schématique). Or, il se trouve que l'usage d'« avaler » qui consiste à utiliser ce verbe afin de dire d'une chose *qu'elle en a fait entrer une autre en soi et l'a retenue* est effectivement très répandu, surtout lorsqu'il est appliqué aux guichets et aux cartes bancaires. Ainsi, il est manifeste que les locuteurs ont intégré quelque convention venant cautionner cet usage, si bien qu'il s'agit ni plus ni moins d'un usage type *conventionnel*.

Avec cet exemple, Recanati cherchait à faire valoir que le processus pragmatique par lequel « avaler » en vient parfois à signifier FAIRE ENTRER EN SOI ET RETENIR en est un qui n'est *pas* mandaté linguistiquement. Mais ce qui ressort de ces considérations, c'est que ce processus n'en est pas un de relâchement, mais bien de *désambiguïsation*, puisqu'il existe plus d'un usage possible (et conventionnel) pour le verbe « avaler ». Or, n'en déplaise à Recanati, s'il est vrai qu'une désambiguïsation se fait sur la base de l'appréhension du vouloir-dire de celui qui parle, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un processus mandaté linguistiquement : ce sont les *conventions* associées à l'usage d'« avaler » qui, de par leur superposition, nous obligent à nous rapporter au contexte d'énonciation afin d'appréhender ce qui est dit. Il s'agit donc, à mon sens, d'un très mauvais exemple de sous-détermination sémantique supposément radicale – à vrai dire, ce n'en est pas un – puisque ce qui est dit correspond ici à un contenu *minimal*. D'ailleurs, si l'on se penche plutôt sur le cas des individus qui, historiquement, furent exposés aux premières occurrences de l'usage type sur lequel repose l'exemple de Recanati, on peut présumer que contrairement à ce que ce dernier suggère, ces individus n'ont *pas* compris tout de go ce que leur interlocuteur voulait dire, et ce, pour la bonne et unique raison qu'à cette époque, cet usage n'était *pas* conventionnel.

Ce que Recanati aurait dû faire pour nous convaincre du bien-fondé de sa conception, c'est nous proposer un exemple d'usage figuratif nettement moins conventionnel que celui du guichet automatique « avalant » une carte bancaire, mais où le vouloir-dire du locuteur aurait malgré tout été appréhendé tout de go. Or, si on tente la chose, on se rend compte que cela fonctionne nettement moins bien, ce qui – à mon sens – soulève de sérieux doutes quant à la pertinence de ses exemples : « *Cause principale des maladies philosophiques – un régime unilatéral : On nourrit sa pensée d'une seule sorte d'exemples.* » (Wittgenstein, 1953, § 593) Ainsi, supposons que Jim et Catherine soient dorénavant amoureux et que Catherine se soit finalement résolue à présenter Jim à sa famille. Si Jules venait à prononcer la phrase « la famille de Catherine a avalé Jim » afin de dire que la famille de Catherine a rapidement accepté Jim comme l'un des siens – la métaphore me semble concevable – il y a fort à parier que Jules serait nettement moins bien compris qu'il ne l'aurait été dans l'exemple du guichet automatique, et peut-être même s'exposerait-il à quelque remarque métalinguistique. Or, comment peut-on expliquer cette différence entre les deux exemples ? Je pense que cette différence est surtout due au fait que le premier usage est très répandu, alors que le second, lui, ne l'est aucunement. Ultimement, cela suggère donc qu'il existe une différence importante entre leurs degrés respectifs de « conventionnalité ». On peut d'ailleurs supposer que si ce nouvel emploi d'« avaler » venait à se répandre progressivement au sein d'un groupe de locuteurs – encore là, la chose est concevable – il en viendrait à présenter les traits que j'ai associés aux usages types conventionnels – c'est-à-dire qu'il serait (re)produit et compris de façon relativement spontanée – et deviendrait donc, lui aussi, conventionnel.

En somme, l'exemple du guichet automatique ne fonctionne que parce qu'il met en scène un usage type *conventionnel*, si bien que le recours au contexte qui s'y produit peut être décrit comme un processus de désambiguïsation. Par conséquent, il ne devrait pas nous convaincre que de façon générale, ce qui est dit est un niveau de contenu *fondamentalement* pragmatique.

2.5. « Le sandwich au jambon » sortant du restaurant : un transfert métonymique conventionnel

Cet autre exemple de Recanati semble plus complexe à analyser, mais on peut néanmoins tenter à nouveau d'en rendre compte en termes de conventions linguistiques. Pour ce faire, il faut cependant admettre que la signification conventionnelle peut non seulement varier à travers le temps, mais également à travers l'espace, c'est-à-dire d'un (sous-)groupe linguistique à l'autre. Or, suivant ce que j'ai tenté de faire valoir jusqu'à maintenant, cela est non seulement concevable, mais plus que probable, car les usages concrets peuvent tout à fait varier d'un groupe à l'autre ; par exemple, il arrive qu'un usage particulier voit le jour dans une micro-communauté de locuteurs et y devienne réellement conventionnel, sans pour autant être compris tout de go par les autres membres de la (macro)communauté linguistique dont font partie ces locuteurs. (Les expressions argotiques à l'aide desquelles communiquent les membres d'une organisation criminelle en sont un bon exemple.)

La seconde chose qu'il nous faut admettre, c'est que les conventions linguistiques peuvent porter sur autre chose que des termes simples, des locutions et des expressions idiomatiques ; on pourra ainsi avoir des conventions portant sur des types s'apparentant à des « constructions », telles que celles proposées par Adele Goldberg⁵⁸, de même que sur certaines pratiques langagières plus générales, telles que l'affirmation, la métonymie et l'utilisation d'un ton particulier. Autrement dit, il nous faut adhérer à un conventionnalisme « ouvert ». Or, je ne vois pas pourquoi nous devrions nous interdire de postuler de telles conventions – après tout, Paul Grice l'a déjà fait avec ses maximes conversationnelles – ni pourquoi nous devrions nous interdire de faire de ces conventions des éléments constitutifs de nos idiolectes sociaux, puisque ces conventions présentent

⁵⁸ Voir Adele E. Goldberg, *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language* (2006).

suffisamment de traits communs avec les conventions linguistiques plus « traditionnelles » pour que nous voulions les décrire elles aussi comme des conventions linguistiques. En effet, ces conventions cautionnent des usages observables et récurrents, si bien qu'elles peuvent elles aussi être intégrées par les locuteurs étant exposés à ces usages, ce qui a pour effet de rendre possible la compréhension spontanée et la (re)production de ces comportements langagiers.

Venons-en à l'exemple de Recanati. Il nous dit que si un employé d'un restaurant prononce la phrase « le sandwich au jambon est parti sans payer », ce qui est dit (à savoir *que le client ayant commandé un sandwich au jambon est parti sans payer*) sera radicalement sémantiquement sous-déterminé, puisque le passage de SANDWICH AU JAMBON à CLIENT AYANT COMMANDÉ UN SANDWICH AU JAMBON est un transfert métonymique, à savoir un processus pragmatique *non conventionnel*⁵⁹. Certes, l'usage qui consiste à employer l'expression « sandwich au jambon » afin de référer à un client ayant mangé un sandwich au jambon n'est consigné dans aucun dictionnaire, mais doit-on pour autant en conclure que cet usage n'est cautionné par aucune convention ?

Pour ma part, je soutiens que non. En effet, on se rendra rapidement compte en comparant les exemples suivants qu'il s'agit en réalité d'un usage récurrent et répandu au sein de la micro-communauté des individus travaillant dans un restaurant :

- 1) Le sandwich au jambon est parti sans payer.
- 2) Le club sandwich est parti sans payer.
- 3) La thérapie de couple est partie sans payer.
- 4) Pourrais-tu apporter un verre d'eau au sandwich au jambon ?

⁵⁹ Voir Recanati (2004), pp. 26 et 29.

5) Le sandwich au jambon est sexy.

6) Le sandwich au jambon s'est fait frapper en sortant du restaurant et est mort sur le coup.

Il s'agit dans chaque cas d'un transfert métonymique, mais à mon sens, il n'y a que dans les deux premiers exemples que ce qui est dit est (possiblement) appréhendé directement. (Il faut faire l'exercice pour s'en rendre compte !) Cela nous indique d'abord que s'il y a convention, elle porte vraisemblablement sur l'ensemble des expressions qui figurent sur le menu d'un restaurant, et non sur l'expression « sandwich au jambon » en particulier, puisque le transfert métonymique s'effectue avec la même facilité dans le cas de l'expression « club sandwich ». Le troisième exemple suggère quant à lui que de tels transferts métonymiques ne sont pas une pratique courante dans les bureaux de psychologue ; cette phrase a quelque chose d'inusité qui la rend difficile à comprendre (dans la mesure où l'interprétation recherchée est la métonymique). Par contre, avec une certaine récurrence, on pourrait à tout le moins concevoir que ce qui est dit ici (par hypothèse) en vienne à être appréhendé directement. (Personnellement, mon impression est que plus je songe au troisième exemple, plus j'appréhende directement ce qui est dit.) Pour ce qui est du quatrième exemple, il semble nous indiquer que de tels transferts fonctionnent nettement mieux lorsque le terme renvoyant habituellement à un item du menu est en position de sujet. Finalement, le cinquième exemple fait sourire, alors que le sixième est choquant ; la raison en est que l'on ne peut s'empêcher dans les deux cas de se représenter un sandwich au jambon, ce qui suggère que de tels transferts ne sont autorisés que lorsque l'individu auquel on réfère n'est considéré qu'en tant que client, en non en tant que personne à part entière.

Cela dit, ce que ces exemples montrent d'abord et avant tout – du moins est-ce surtout cela qui m'intéresse ici – c'est que ce ne sont pas *tous* les transferts

métonymiques qui s'opèrent avec la même facilité que celle qui caractérise l'exemple proposé par Recanati. Or, il nous faut en rendre compte. Pour ma part, j'estime que cela s'explique tout simplement par le fait qu'une convention semblable à la suivante existe, en ce qu'elle a été intégrée par plusieurs des individus travaillant dans un restaurant (de même que par certains locuteurs ayant été exposés à ces usages ou les ayant étudiés) : « Les employés d'un restaurant peuvent référer à un client à l'aide de l'expression qui renvoie habituellement à ce que ce client a commandé si cette expression est en position de sujet et si ce client n'est considéré qu'en tant que tel, c'est-à-dire si le prédicat en est un que l'on applique habituellement aux clients d'un restaurant. » Pour qu'une convention semblable ait été intégrée par les locuteurs de cette micro-communauté, il suffirait vraisemblablement que ces derniers aient été mis en contact à quelques reprises avec certains usages cautionnés par cette convention. Or, j'estime que cette condition est remplie ici : contrairement aux exemples 3, 4, 5 et 6, l'exemple de Recanati est en effet passablement banal et peu déroutant pour le locuteur moyen qui en a déjà entendu de semblables ; personnellement, la première fois que je l'ai lu dans *Literal Meaning*, j'ai ressenti une impression de « déjà entendu ». Je soupçonne par conséquent qu'il se laisse décrire comme une occurrence particulière d'un usage type. Ainsi, les exemples suivants, qui sont conformes à la convention que j'ai tenté d'explicitier, fonctionnent nettement mieux que les exemples 3, 4, 5 et 6 :

- 7) Le steak-frites s'impatiente.
- 8) Le fish and chips a presque terminé.
- 9) La pizza aux anchois a demandé l'addition.

Il faudrait que Recanati soit en mesure de nous dire pour quelles raisons cette disparité existe entre ces exemples et les exemples 3, 4, 5 et 6, tout en

faisant valoir que cela n'est pas attribuable à la récurrence de quelque usage type. Je doute cependant qu'il en soit capable, car la bonne explication me semble être que dans certains restaurants, une convention vient cautionner l'usage type qui se trouve à être instancié par les exemples 1, 2, 7, 8 et 9 : il s'agit d'un usage accepté et répandu. En général, les employés d'un restaurant doivent constamment référer à des inconnus qui sont nombreux, de passage et changeants, et dont les traits les plus distinctifs sont souvent l'endroit où ils prennent place et ce qu'ils ont commandé. (« La table no. 5 est partie sans payer » est d'ailleurs une autre phrase dont la signification métonymique est appréhendée tout de go.) Bref, pour des raisons d'efficacité dans le cadre de leurs échanges linguistiques, les micro-communautés linguistiques formées par les employés d'un restaurant sont des groupes où la pratique linguistique qu'exploite Recanati dans son exemple est hautement susceptible d'apparaître et apparaît effectivement dans bien des cas ; elle se répand et en vient à être comprise spontanément et acceptée par les locuteurs de ce groupe. Au bout du compte, une convention *locale* a vu le jour.

Il faut également garder en tête qu'un sandwich au jambon n'est pas davantage susceptible de partir sans payer qu'il n'est susceptible d'être sexy ou de se faire frapper en sortant d'un restaurant. Invoquer la plus grande compatibilité entre la « représentation » CLIENT et le prédicat « est parti sans payer » afin de rendre compte de l'instantanéité avec laquelle on comprend que c'est un individu et non un sandwich qui est parti sans payer ne suffira donc pas⁶⁰, puisque s'il ne s'agissait que de cela, le transfert devrait s'effectuer tout aussi aisément dans le cas des phrases 5 et 6. Or, ce n'est pas le cas, et la raison en est que dans l'exemple de Recanati, l'usage est conforme à la convention, alors que dans les exemples 5 et 6, il s'en écarte, l'individu auquel on réfère n'étant plus, dans ces phrases, considéré uniquement en tant que client.

⁶⁰ Recanati soutient pourtant cela dans *Literal Meaning* (voir p. 33).

On peut par ailleurs supposer une fois de plus qu'un locuteur qui n'aurait jamais été mis en contact avec un transfert du même type que celui qui s'effectue dans l'exemple de Recanati n'appréhenderait qu'avec une certaine difficulté ce qui y est dit ; ce locuteur aurait à tout le moins d'assez bonnes chances d'accéder dans un premier temps à l'interprétation selon laquelle c'est un sandwich qui est parti sans payer, et non le client l'ayant commandé. Cependant, à la suite d'une exposition à quelques usages concrets cautionnés par la convention derrière l'exemple de Recanati, il en viendrait vraisemblablement à comprendre tout de go ce qui y est dit.

Si j'ai raison, la phrase de Recanati est donc une fois de plus *ambigüe*, car deux conventions entrent ici en conflit, à savoir celle que j'ai tenté de cerner et celle qui cautionne l'emploi de l'expression « sandwich au jambon » afin de référer à ce que nous nommons habituellement « sandwich au jambon ». Le recours au vouloir-dire de celui qui prononce la phrase est donc, encore une fois, attribuable aux conventions du langage, si bien que cet exemple ne devrait *pas* nous convaincre du bien-fondé de la conception de Recanati.

CONCLUSION

Les deux exemples que j'ai tenté de critiquer étaient censés venir appuyer le premier argument de Recanati. La question se pose maintenant de savoir si des conventions peuvent être postulées de cette façon pour *tout* exemple de ce type. Ainsi, si « j'ai déjeuné » peut être prononcé afin de dire *que j'ai déjeuné ce matin*, n'est-ce pas parce qu'il nous arrive constamment d'utiliser un verbe conjugué au passé composé afin de référer à une action s'étant déroulée non pas à n'importe quel moment du passé, mais bien à un moment du passé relativement déterminé, lequel s'impose (dans bien des cas) suivant le contexte d'énonciation ? Autrement dit, ne s'agit-il pas d'un *usage type conventionnel* associé au passé composé ? (Pour s'en convaincre, songeons à la possibilité d'une communauté « frégéenne » où cette convention n'existerait pas, parce qu'on y préciserait *systématiquement* le moment du passé auquel fait référence une phrase dont le prédicat est au passé composé ; pour un locuteur de cette communauté qui entendrait la phrase « j'ai déjeuné », ce qui est dit ne devrait-il pas être *que j'ai déjeuné à un moment ou à un autre du passé ?*) Cette possibilité suggère qu'avant de pouvoir saisir (directement) que ce qui est dit, c'est *que j'ai déjeuné ce matin*, il faut avoir intégré quelque convention qui vienne « cautionner » cet emploi particulier du passé composé. Qui plus est, on peut malgré tout utiliser le passé composé afin de dire que l'on a effectivement fait une action à un moment ou à un autre du passé, comme lorsque quelqu'un effectue un retour sur sa vie et déclare tout bonnement : « j'ai aimé ». Aussi, compte tenu de la coexistence de ces deux usages types conventionnels associés au passé composé – il y en a probablement plusieurs autres – la phrase « j'ai déjeuné » me semble-t-elle (elle aussi) ambiguë.

Dans le même ordre d'idées, si, avec la phrase « Jim a sorti sa clé et a débarré la porte », on peut dire *que Jim a sorti sa clé et a débarré la porte avec cette clé*, n'est-ce pas tout simplement parce qu'il est effectivement courant

d'« affirmer », en prononçant une phrase ayant cette forme – « x et y » – *que x a permis y*, comme dans la phrase « Jules a gagné à la loterie et s'est acheté une voiture sport » ? N'existe-t-il pas plusieurs façons conventionnelles d'employer le mot « et » ?

À bien y penser, il semble que l'on pourrait formuler des considérations semblables pour à peu près tout exemple visant à montrer que lorsqu'une phrase est prononcée, un contenu « non littéral » est parfois appréhendé directement et ce, aux dépens d'un contenu qui correspondrait supposément à l'interprétation littérale d'une phrase. Autrement dit, les locuteurs, dans leur emploi des mots, sont nettement moins créatifs que ce que l'on voudrait nous faire croire : nous disons souvent les « mêmes » choses, et nous les disons souvent de la « même » façon. C'est donc dire que nos actes langagiers sont relativement *convenus*, et qu'ils s'inscrivent dans un ensemble de pratiques *préexistantes*. Évidemment, il ne me sera pas possible de me prononcer ici sur l'ensemble des cas qui pourraient nous intéresser, mais chose certaine, *lorsque les usages sont multiples, les conventions le sont également*. Il y a donc, chez Wittgenstein, une sorte de « **polysémisme rampant** ». La (double) conséquence de ce « polysémisme rampant » pour la querelle du contextualisme sémantique est que ce qui est dit ne pourra souvent voire toujours être déterminé qu'en se rapportant à un contexte d'énonciation – la désambiguïsation de ce qui est dit l'exige – mais dans la mesure où c'est effectivement la coexistence de différents usages types conventionnels qui engendre ces recours, le caractère éminemment contextuel de ce qui est dit sera (dans bien des cas) « voulu » par les conventions du langage. Les recours de ce type seront donc mandatés linguistiquement, puisque s'ils se produisent, c'est notamment parce que la signification linguistique est *trop riche*. La raison en est que les différentes conventions enchevêtrées au sein d'une phrase sont beaucoup trop nombreuses (et incompatibles) pour qu'un locuteur disposant d'un bagage linguistique minimal puisse saisir ce qui est dit sans discriminer du même coup entre plusieurs usages types possibles associés à une phrase. De là la nécessité de

recourir au contexte d'énonciation et au vouloir-dire de celui qui s'exprime, et de là notre propension « naturelle » à agir ainsi sans même nous en rendre compte.

Qui plus est, même si ces conventions ne portent pas toujours sur l'usage d'une expression en particulier, d'une locution ou d'une expression idiomatique – les usages peuvent en effet prendre plusieurs « formes » – dans la mesure où il s'agit effectivement de conventions s'appliquant à l'usage des mots en général et venant faciliter la compréhension (et la reproduction) spontanée de certaines pratiques langagières, *ces conventions font partie de la langue du locuteur qui les a intégrées, et les processus qu'elles engendrent relèvent donc de la sémantique.*

Cette façon de voir les choses présente l'avantage de rendre compte du naturel et de la facilité avec lesquels deux locuteurs semblent s'« accorder » sur ce qui est dit, car bien qu'il soit admis que toute conversation (réussie) entre deux individus suppose nécessairement l'existence d'un certain bagage linguistique commun, c'est (paradoxalement) parce que le **conventionnalisme ouvert** admet que ce bagage diffèrera (jusqu'à un certain point) d'un locuteur à l'autre qu'il est en mesure d'expliquer pour quelle(s) raison(s) nous nous comprenons si bien malgré l'apparente liberté qui caractérise notre emploi des mots : puisque chacun est « son propre linguiste », les locuteurs ont la possibilité de formaliser tous ces usages étant actuellement exclus des dictionnaires et des grammaires pour des raisons de forme ou de fond, et ils le font effectivement. On peut donc supposer que ce bagage inclura beaucoup plus d'éléments que ce que les linguistes ont bien voulu y mettre traditionnellement, incluant les conventions venant cautionner tous ces usages dont nous n'avons pas toujours conscience (et dont Recanati fait grand cas pour cette raison), mais que nous reproduisons néanmoins. Si nous admettons cela, il s'ensuit que le nombre de conventions intégrées par un locuteur moyen au cours de son existence est vraisemblablement... vertigineux.

Cette façon de voir les choses permet également d'expliquer pourquoi, dans certains cas, la compréhension intersubjective demande un effort supplémentaire : il s'agit tout simplement de cas où l'usage étant fait des mots ne correspond *pas* à un usage type conventionnel, ou du moins ne s'agit-il pas d'un usage type conventionnel « aux oreilles » de l'allocutaire.

Dans une telle optique, c'est tout un pan de la pragmatique qui se trouve « sémantisée », puisque plusieurs des processus pragmatiques courants et inconscients auxquels les locuteurs s'adonnent à tout moment apparaissent dorénavant comme influencés (voire déterminés) par certaines conventions qui rendent *nécessaires* ces processus ; lorsque plusieurs usages types conventionnels sont associés à une même phrase, nous *devons* nous rapporter au contexte d'énonciation afin de déterminer ce qui est dit, auquel cas nous sommes engagés dans un processus de *désambiguïsation*. Et lorsque ce qui est dit est saisi tout de go, il y a fort à parier que cela s'explique par le fait qu'il s'agit d'un dire conventionnel, dans la mesure où il est conventionnel de dire une telle chose avec une telle phrase. Pour ce qui est des exemples visant à appuyer le premier argument de Recanati, ce qui est dit sera donc effectivement déterminé en contexte dans la très grande majorité des cas, mais cela ne sera pas dû à une intrusion « libre » de la pragmatique dans ce qui relève de la sémantique ; il s'agira plutôt de recours « conventionnels », qui généreront donc un contenu « sémantique », ce qui permettra de rendre compte du fait que ce contenu est appréhendé directement. Chose certaine, afin de faire valoir avec son premier argument que ce qui est dit est indéterminé si l'on s'en tient aux conventions du langage, Recanati aurait dû au minimum nous donner des exemples où un contenu nettement moins convenu que FAIRE ENTRER EN SOI ET RETENIR (dans le cas d'« avaler ») et CLIENT AYANT COMMANDÉ UN SANDWICH AU JAMBON (dans le cas de « sandwich au jambon ») est appréhendé directement. Reste à voir si la chose est possible...

Pour ce qui est du second argument de Recanati, j'ai déjà dit qu'il se résume à mon sens à une élaboration de la thèse wittgensteinienne selon laquelle la signification conventionnelle d'un mot est indéterminée. Nous serait-il possible alors de décrire à nouveau cette indétermination comme étant quelque chose de « voulu » par les conventions du langage – auquel cas les recours au contexte qu'elle rend nécessaires le seraient également ? J'estime que la question demeure ouverte, mais j'aimerais à tout le moins faire valoir que dans la mesure où les usages types conventionnels associés à un type linguistique sont à peu près toujours multiples, il ne faut pas se surprendre si la signification conventionnelle d'une expression peut nous apparaître indéterminée. J'aimerais également inviter mon lecteur à se rappeler (ou à prendre conscience) que si la signification conventionnelle de nos expressions était (davantage) déterminée, nous aurions besoin de *nettement* plus de mots pour communiquer. (Il nous faudrait par exemple une expression différente pour chacun des différents « types » de rétention que j'ai abordés à la section 1.5.) Il n'est donc pas étonnant que nous nous interdisions de préciser au-delà d'un certain point la signification de nos expressions, puisque nous nous condamnerions ainsi à en introduire constamment de nouvelles afin de préserver l'« expressivité » de notre langage. (Préciser la signification d'un type aurait pour effet d'en écarter certains usages types.) Nous nous imposerions également par là une certaine exigence d'« explicité » – peut-être même en viendrions-nous à préciser systématiquement la référence de nos expressions – ce qui, pour notre plus grand malheur, alourdirait grandement le processus par lequel nous communiquons au moyen du langage. *C'est donc dire que cette indétermination est, jusqu'à un certain point, voulue par nous. Elle est une chose que nous acceptons et avec laquelle nous sommes habitués de fonctionner. En somme, elle repose, elle aussi, sur un accord tacite passé entre les individus : elle conditionne nos attentes et nos comportements. Ultimement, on en vient donc à se demander jusqu'à quel point elle est, elle aussi, conventionnelle...*

BIBLIOGRAPHIE

- AUSTIN, J. L., *How to Do Things with Words*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1962.
- BORG, Emma, *Minimal Semantics*, Oxford, Clarendon Press, 2004.
- CAPPELEN, Herman, et Ernie Lepore, *Insensitive Semantics: A Defense of Semantic Minimalism and Speech Act Pluralism*, Oxford, Blackwell Publishing, 2005.
- CARNAP, Rudolf, *Meaning and Necessity: A Study in Semantics and Modal Logic*, Chicago, Chicago University Press, 1947.
- CARSTON, Robyn, *Thoughts and Utterances: The Pragmatics of Explicit Communication*, Oxford, Blackwell Publishing, 2002.
- DAVIDSON, Donald, « Truth and Meaning », *Synthese*, vol. 17, n° 3, 1967, p. 304-323.
- GOLDBERG, Adele E., *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- GRICE, Paul, *Studies in the Way of Words*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1989.
- FILLMORE, Charles, « Frame Semantics and the Nature of Language », *Annals of the New York Academy of Sciences: Conference on the Origin and Development of Language and Speech*, vol. 280, 1976, p. 20-32.
- FREGE, Gottlob, « Sens et dénotation », dans *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 102-126.
- KAPLAN, David, « Demonstratives: An Essay on the Semantics, Logic, Metaphysics, and Epistemology of Demonstratives and Other Indexicals », dans Joseph Almog, John Perry et Howard Wettstein (dir.), *Themes from Kaplan*, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 481-564.
- KRIPKE, Saul, *Wittgenstein on Rules and Private Language*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1982.

- LEVINSON, Stephen C., *Presumptive Meanings: The Theory of Generalized Conversational Implicature*, MIT Press, 2000.
- LEWIS, David, *Counterfactuals*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1973.
- PERRY, John, et Simon Blackburn, « Thought without Representation », *Proceedings from the Aristotelian Society, Supplementary Volumes*, vol. 60, 1986, p. 137-51, 153-66.
- PREDELLI, Stefano, *Contexts: Meaning, Truth, and the Use of Language*, New York, Oxford University Press, 2005.
- PUTNAM, Hilary, « The Meaning of 'Meaning' », dans *Mind, Language and Reality*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1975.
- RECANATI, François, « Déstabiliser le sens », *Revue internationale de philosophie*, vol. 2, n° 216, 2001, p.197-208.
- RECANATI, François, *Literal Meaning*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 2004.
- RECANATI, François, « Literalism and Contextualism: Some Varieties », dans Gerhard Preyer et Georg Peter (dir.), *Contextualism in Philosophy: Knowledge, Meaning and Truth*, Oxford, Clarendon Press, 2005, p. 171-96.
- RECANATI, François, « Réponses à Brendan Gillon, Michel Seymour, et Steven Davis », *Philosophiques*, vol. 33, n° 1, 2006, p. 275-288.
- REY, Alain, « Présentation du dictionnaire », dans Paul Robert, *Le Petit Robert*, Paris, Société du Nouveau Littré, 1967, p. IX-XXI.
- RUSSELL, Bertrand, « On Denoting », *Mind*, vol. 14, n° 56, 1905, p.479-93.
- SALMON, Nathan, « Two Conceptions of Semantics », dans Zoltán Gendler Szabó (dir.), *Semantics vs. Pragmatics*, Oxford, Clarendon Press, 2005, p.317-28.
- SAUSSURE, Ferdinand de, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 1978 [1916].
- SEARLE, John, *Speech Acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1969.

SEARLE, John, « Literal Meaning », *Erkenntnis*, vol. 13, n° 1, juillet 1978, p. 207-24.

SEARLE, John, *Intentionality: An Essay in the Philosophy of Mind*, Cambridge (UK), Cambridge University Press, 1983.

SEYMOUR, Michel, « Le contextualisme sémantique en perspective : au sujet de *Literal Meaning*, de François Recanati », *Philosophiques*, vol. 33, n° 1, 2006, p. 249-62.

SPERBER, Dan et Deirdre Wilson, *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell Publishers, 1995.

STANTON, Robert, *Words and Thoughts: Subsentences, Ellipsis, and the Philosophy of Language*, Oxford, Oxford University Press, 2006.

STANLEY, Jason, « Semantics in Context », dans Gerhard Preyer et Georg Peter (dir.), *Contextualism in Philosophy: Knowledge, Meaning and Truth*, Oxford, Clarendon Press, 2005, p. 221-54.

TOMASELLO, Michael, « Language is Not an Instinct », *Cognitive Development*, vol. 10, n° 1, 1995, p. 131-156.

TRAVIS, Charles, *The True and the False: the Domain of the Pragmatic*, Amsterdam, John Benjamin, 1981.

TRAVIS, Charles, *Unshadowed Thought: Representation in Thought and Language*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 2000.

WITTGENSTEIN, Ludwig, *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard, 2004, [1953].